

NETBOOSTER

Société Anonyme

4/6, passage Louis Philippe
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

G.C.A. – GROUPE DE CONTROLE
ET D'AUDIT
26, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-Sur-Seine

NETBOOSTER

Société Anonyme

4/6, passage Louis Philippe
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société NETBOOSTER, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2014 et à l'exercice 2013 retraitées selon les mêmes règles ainsi qu'un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2013.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2. « Première application des IFRS » du paragraphe relatif aux principes de préparation des états financiers de l'annexe, qui présente les principes adoptés dans la cadre de la première application des IFRS.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 5.1 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 5.1. de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée ;
- la note 3.20. de l'annexe aux comptes consolidés expose les modalités de comptabilisation et d'évaluation des impôts différés et la note 5.12. en détaille les effets sur les comptes. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes et des informations fournies en annexe ;
- la note 3.22 « Comptabilisation du chiffre d'affaires » du paragraphe relatif aux méthodes comptables de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables de votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2016

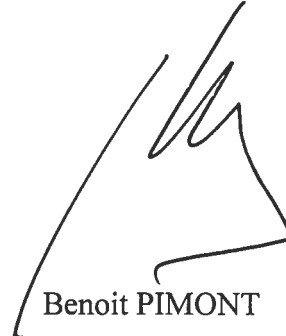
Les Commissaires aux Comptes

G.C.A. - GROUPE DE CONTROLE
ET D'AUDIT



Jean-Yves HANS

Deloitte & Associés



Benoit PIMONT

BILAN CONSOLIDÉ

en milliers d'euros	Note	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1 ^{er} jan. 2013
ACTIF					
Actifs non courants					
Goodwill	Notes 5.1, 6.1	26 429	24 934	24 934	24 934
Immobilisations incorporelles	Notes 5.1, 6.1	480	408	94	104
Immobilisations corporelles	Notes 5.2, 6.1	944	783	923	826
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	Note 5.3	-	85	-	-
Actifs financiers non courants	Notes 5.4, 5.5	511	743	806	1 408
Autres actifs non courants	Note 5.7	337	468	310	-
Actifs d'impôts différés	Note 5.12	2 755	2 529	1 194	1 887
Total des actifs non courants		31 456	29 950	28 261	29 159
Actifs courants					
Créances clients et comptes rattachés	Note 5.6	43 053	32 332	32 293	35 759
Actifs d'impôts courants	-	632	597	512	255
Instruments financiers dérivés	Notes 4.3, 5.3	-	230	-	-
Autres actifs courants	Note 5.7	719	445	2 227	2 993
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Notes 5.5, 5.8	7 052	5 567	7 509	8 457
Total actifs courants		51 456	39 171	42 541	47 464
TOTAL DEL'ACTIF		82 912	69 121	70 802	76 623
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF					
Capitaux propres part du Groupe					
Capital	Note 5.9	1 659	1 602	1 543	1 461
Prime d'émission	-	20 711	30 424	29 269	27 676
Réserves et report à nouveau	-	(6 652)	(19 566)	(18 450)	(14 558)
Résultat de l'exercice	-	2 299	2 694	(629)	(3 966)
Écarts de conversion	-	258	104	(14)	-
Total des capitaux propres – part du groupe		18 275	15 258	11 719	10 613
Intérêts minoritaires	-	327	-	-	-
Total des capitaux propres		18 602	15 258	11 719	10 613
Passifs non courants					
Engagements de retraite	-	21	16	12	11
Autres provisions non courantes	Note 5.10	106	50	66	11
Emprunts	Notes 5.5, 5.11	769	11 354	12 700	12 935
Instruments financiers dérivés	Notes 4.3, 5.5	-	1 169	859	2 014
Passifs d'impôts différés	Note 5.12	349	147	-	25
Autres passifs non courants	Note 5.14	564	637	436	447
Total des passifs non courants		1 809	13 373	14 073	15 443
Passifs courants					
Emprunts	Notes 5.5, 5.11	11 448	1 152	1 762	520
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 5.13	48 761	36 781	37 852	42 349
Instruments financiers dérivés	Note 4.3 - 5.5	72	-	-	-
Impôts sur le résultat exigibles	-	654	258	346	285
Autres passifs courants	Note 5.14	1 566	2 299	5 050	7 412
Total du passif courant		62 501	40 490	45 010	50 567
TOTAL DU PASSIF		64 310	53 863	59 083	66 010
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		82 912	69 121	70 802	76 623

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

<i>en milliers d'euros</i>	Note	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires	Note 6.1	110 803	96 568	114 086
Coût des ventes	-	(73 636)	(62 486)	(80 261)
Marge brute	Note 6.1	37 167	34 082	33 825
Avantages du personnel	Note 6.3	(24 282)	(22 956)	(24 733)
Charges externes	Note 6.3	(7 747)	(6 918)	(6 231)
Impôts et taxes autres que l'impôt sur le résultat	-	(155)	(240)	(379)
Autres produits opérationnels	Note 6.2	499	412	150
Autres charges opérationnelles	Note 6.3	36	(30)	(102)
EBITDA	Note 6.1	5 518	4 350	2 530
Dotations aux amortissements	Note 6.5	(515)	(417)	(407)
Autres produits et charges opérationnels non courants	Note 6.6	(668)	140	(849)
Résultat opérationnel	-	4 335	4 073	1 274
Produit de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	Note 6.7	4	22	22
Coûts de l'endettement financier	Note 6.7	(1 366)	(1 403)	(1 388)
Coût de l'endettement financier net	Note 6.7	(1 362)	(1 381)	(1 366)
Autres produits financiers	Note 6.7	1 670	421	1 288
Autres charges financières	Note 6.7	(809)	(825)	(452)
Résultat financier net	Note 6.7	(501)	(1 785)	(530)
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Note 5.3	(8)	27	-
Résultat avant impôt	-	3 826	2 315	744
Impôt sur les résultats	Note 5.12	(1 271)	379	(1 373)
Résultat de l'exercice	Note 6.1	2 555	2 694	(629)
Résultat net, dont :				
Part attribuable au Groupe	-	2 299	2 694	(629)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	256	-	-
Autres éléments du résultat global		153	118	(14)
Résultat global		2 708	2 812	(643)
Résultat net part du Groupe par action (en euros par action) :				
Résultat de base par action	Note 6.8	0,15	0,17	(0,04)
- Résultat dilué par action	Note 6.8	0,11	0,13	(0,03)

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

<i>en milliers d'euros</i>	Note	2015	2014	2013
Résultat net de l'exercice		2 555	2 694	(629)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui ne seront pas comptabilisés au compte de résultat :				
Réévaluation des engagements au titre des prestations de retraite		-	-	-
Impôts y afférent		-	-	-
Éléments qui pourraient être reclassés dans le compte de résultat à une date ultérieure				
Écarts de conversion		153	118	(14)
Impôts y afférent		-	-	-
Total des autres éléments du résultat global, après impôts		153	118	(14)
Résultat global de l'exercice		2 708	2 812	(643)
Résultat global :				
- Part du Groupe		2 452	2 812	(643)
- Intérêts minoritaires		256	-	-

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Capitaux propres
Situation au 31/12/2012	1 461	27 676	(14 558)	(3 966)	-	10 613
Variation de capital (entité consolidante)						
Augmentations de capital	68	1 692	-	-	-	1 760
Frais d'augmentation de capital	-	(7)	-	-	-	(7)
Transferts et prélèvements sur primes	14	(14)	-	-	-	-
Reclassement résultat exercice précédent	-	-	(3 966)	3 966	-	-
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé de la période	-	-	-	(629)	-	(629)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(14)	(14)
Variation du poste actions propres	-	21	-	-	-	21
Valeur des services du personnel (IFRS 2)	-	-	74	-	-	74
Obligations convertibles	-	(99)	42	-	-	(57)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-
Programme de liquidité	-	-	(20)	-	-	(20)
Autres mouvements	-	-	(22)	-	-	(22)
Situation au 31/12/2013	1 543	29 269	(18 450)	(629)	(14)	11 719
Variation de capital (entité consolidante)						
Augmentations de capital	58	1 651	-	-	-	1 709
Frais d'augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Transferts et prélèvements sur primes	1	(1)	-	-	-	-
Reclassement résultat exercice précédent	-	-	(629)	629	-	-
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé de la période	-	-	-	2 694	-	2 694
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	118	118
Variation du poste actions propres	-	(411)	-	-	-	(411)
Valeur des services du personnel (IFRS 2)	-	-	135	-	-	135
Obligations convertibles	-	(83)	33	-	-	(50)
Regroupements d'entreprises (1)	-	-	(700)	-	-	(700)
Programme de liquidité	-	-	44	-	-	44
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Situation au 31/12/2014	1 602	30 424	(19 566)	2 694	104	15 258
Variation de capital (entité consolidante)						
Augmentations de capital	57	1 292	-	-	-	1 349
Frais d'augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Transferts et prélèvements sur primes	-	(10 000)	10 000	-	-	-
Reclassement résultat exercice précédent	-	-	2 694	(2 694)	-	-
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé de la période	-	-	-	2 554	-	2 554
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	248	248
Variation du poste actions propres	-	(1 125)	-	-	-	(1 125)
Valeur des services du personnel (IFRS 2)	-	-	85	-	-	85
Obligations convertibles	-	120	42	-	-	162
Regroupements d'entreprises	-	-	71	-	-	71
Autres mouvements	-	-	95	-	(95)	-
Situation au 31/12/2015	1 659	20 711	(6 581)	2 555	258	18 602
Total des capitaux propres – part du Groupe	1 659	20 711	(6 652)	2 299	258	18 275
Total des capitaux propres – intérêts minoritaires	-	-	71	256	-	327

(1) : Retraitement sortie goodwill complémentaire Guava

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Note	2015	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net de l'exercice	-	2 555	2 694	(629)
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>				
Amortissements et provisions	-	514	302	845
Dotations (reprises) nettes aux provisions	-	71	(14)	55
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Note 5.3	8	(27)	-
Plus ou moins-values de cessions	-	(193)	(389)	75
Impôt sur le résultat	Note 5.12	1 271	(379)	1 373
Impôts versés	-	(946)	(1 031)	(854)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie (1)	-	(1 122)	119	(1 055)
Coût de l'endettement financier net	Note 6.7	1 362	1 381	1 366
Variation du besoin en fonds de roulement				
Variation des clients et autres débiteurs	-	(2 041)	1 321	3 696
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-	1 679	(4 842)	(4 663)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	-	3 158	(865)	209
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements				
Acquisitions de filiales nettes de trésorerie acquise	-	947	3	-
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	Note 5.2	(414)	(213)	(649)
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	Note 5.1	(221)	(343)	(29)
Acquisitions d'autres actifs non courants	-	(78)	(203)	(443)
Produits de cessions d'autres actifs non courants	-	310	703	697
Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissements	-	544	(53)	(424)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Encaissements liés à l'émission d'actions ordinaires	-	(1 013)	(505)	3
Encaissement provenant des dettes	-	940	-	320
Remboursement des emprunts	-	(1 186)	(669)	(425)
Acquisition d'une participation dans une filiale	-	(1 120)	(395)	6
Intérêts payés	-	(401)	(575)	(623)
Produits d'intérêts reçus	-	9	37	15
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales	-	65	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-	(2 706)	(2 107)	(704)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie	-	996	(3 025)	(919)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	Note 5.8	4 664	7 494	8 433
Incidence des variations de cours de devises sur la trésorerie	-	179	194	(20)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	Note 5.8	5 838	4 664	7 494

(1) annulation de la variation de la juste valeur du dérivé des OC IFRS 1047K€

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1: INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE GROUPE NETBOOSTER**Note 1.1: Informations générales**

Constituée en 1998, NetBooster SA (« la Société »), et ses filiales (ensemble, « le Groupe »), est un groupe indépendant de communication digitale qui met à la disposition de ses clients son expertise complète du marketing digital pour leur garantir les meilleures performances pour leurs investissements.

Fort d'un réseau de 21 bureaux à travers le monde, le Groupe investit dans les technologies et couvre l'intégralité de la chaîne du marketing online à travers son réseau européen : optimisation des moteurs de recherche, Data & Analytics (DnA), GroundControl Technology, display, affiliation, RTB, création, eCRM et réseaux sociaux, avec une expertise reconnue dans le marketing digital de demain (Social Media, Vidéo, Ad Exchanges...). Certifiée « entreprise innovante » par OSEO Innovation, le Groupe est coté en Bourse sur NYSE Alternext Paris. NetBooster est éligible aux FCPI et au PEA PME.

Société Anonyme, NetBooster est constituée et domiciliée en France. Son siège social est situé au 4/6 passage Louis Philippe, 75011 Paris, France.

L'exercice comptable de l'entreprise est clos le 31 décembre. Les états financiers consolidés sont établis en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier près sauf mention expresse. Leur somme peut donc ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés le mardi 26 avril 2016 par le Conseil d'administration.

Note 1.2: Événements majeurs*Regroupements d'entreprises*

- *Acquisition complémentaire de 40% du capital de la société Media Diamond*

Le 8 mai 2014, le Groupe a fait l'acquisition de 10 % du capital de la société espagnole Media Diamond pour un investissement global de 57 K€. L'accord de rachat comprend une option d'achat de 20 K€ permettant à NetBooster d'acquérir en 2015 une participation de 40 % pour un prix initial contractuel de 560 K€. La juste valeur de l'option d'achat s'élevait à 230 K€ au 16 avril 2015. Le Groupe a effectivement exercé son option d'achat le 16 avril 2015, en se portant acquéreur d'une participation complémentaire de 40 % dans Media Diamond pour un prix contractuel final de 775 K€. Depuis cette date, NetBooster détient donc 50 % du capital de Media Diamond.

Conformément aux termes du pacte d'actionnaires initial, NetBooster a la garantie de bénéficier de la moitié des sièges d'administrateur et de participer à égalité avec les autres investisseurs à l'ensemble des décisions opérationnelles et financières importantes. Le Groupe a donc jugé qu'il exerçait un contrôle conjoint sur cette entité depuis le 8 mai 2014, même si sa participation était seulement de 10 % la première année.

En 2015, le pacte d'actionnaires a été modifié pour garantir un siège d'administrateur supplémentaire à NetBooster à compter du 16 avril 2015. Depuis cette date, par conséquent, le Groupe juge qu'il exerce le contrôle sur l'entité et la participation de 50 % dans Media Diamond a été consolidée par intégration globale.

Le tableau ci-après présente de manière synthétique la juste valeur des actifs acquis et le montant du goodwill au 16 avril 2015:

<i>en milliers d'euros</i>	
Actifs nets identifiables acquis	272
Goodwill	1 120

- (1) Au 16 avril 2015, la participation de 50 % détenue précédemment dans Media Diamond a été réévaluée à 1 256 K€, sur la base du prix contractuel final de 775 K€ payé en numéraire pour la participation de 40 % et de la juste valeur de 230 K€ de l'option d'achat exercée le 16 avril 2015. Cette réévaluation a conduit à un gain de réévaluation de 167 K€, comptabilisé dans les Autres produits opérationnels non courants au compte de résultat consolidé.
- (2) L'intégration globale de Media Diamond ayant entraîné l'obtention d'un siège d'administrateur supplémentaire, aucune contrepartie n'a été transférée.
- (3) Le Groupe a décidé de mesurer les intérêts minoritaires sur la base de leur quote-part des actifs nets identifiables de Media Diamond à la date d'acquisition.

Le goodwill a été affecté au niveau de l'information sectorielle sur UGT « Europe du Sud ».

Acquisition d'Internet Advantage

Le 14 septembre 2015, NetBooster a fait l'acquisition de l'agence de marketing online Internet Advantage, basée à Utrecht, aux Pays Bas. Depuis cette date, l'agence est consolidée par intégration globale et opère sous la marque Metapeople, filiale allemande de NetBooster.

Le tableau ci-après présente de manière synthétique la juste valeur des actifs acquis et le goodwill au 14 septembre 2015 :

<i>en milliers d'euros</i>	
Actifs nets identifiables acquis	82
Goodwill	375

Les coûts de 39 K€ liés à cette acquisition ont été comptabilisés directement dans les Autres produits et charges opérationnels non courants au compte de résultat consolidé.

L'acquisition permet à NetBooster d'étendre son offre à l'international en ajoutant le marché néerlandais à son réseau d'agences. Le goodwill représente les synergies opérationnelles avec Internet Advantage liées au recentrage sur une stratégie online axée sur la performance et sur le développement de l'activité. Le goodwill a été affecté au niveau d'information sectorielle Allemagne, Suisse et Pays-Bas.

Autres événements majeurs

▪ *Augmentations de capital*

Au cours de la période, des conversions en actions d'obligations convertibles (18 OC converties en 450 000 actions) ont été enregistrées pour un total de 1 125 K€ représentant 2,72 % du capital en clôture.

Le 14 janvier 2015, le Conseil d'administration de la Société a constaté l'augmentation de capital résultant de l'exercice de 81 931 bons de souscription d'actions par les cédants de la société Metapeople. 81 931 actions nouvelles ont été créées pour une souscription totale de 223 671,63 € et une augmentation de capital de 8 193,10 €. La libération de ces souscriptions a été réalisée par compensation avec les créances détenues par les intéressés sur la Société au titre des compléments de prix dus dans le cadre de l'acquisition de la société Metapeople.

Le 15 septembre 2015, le Conseil d'administration de la société a constaté l'augmentation de capital résultant de l'acquisition définitive de 5.000 actions gratuites par un salarié. 5000 actions ordinaires nouvelles ont ainsi été émises par augmentation de capital d'un montant nominal de 500€.

Le 21 décembre 2015, le Conseil d'administration de la Société a constaté l'augmentation de capital résultant de l'attribution de 30 000 actions gratuites aux dirigeants du Groupe. 30 000 actions nouvelles ont été créées pour une augmentation de capital de 3 000 €.

▪ *Programme de rachat d'actions*

Au 31 décembre 2015, NetBooster détenait 581 106 de ses propres actions pour une valeur de 1 473 144 K€. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre du contrat de liquidité (78 103) pour un montant de 198 032 € et un prix moyen de 2,54 € et d'un programme de rachat d'actions (503 003) pour un montant de 1 275 113 € et un prix moyen de 2,54 €.

▪ *Consolidation des sociétés danoises*

Dans le but d'optimiser les coûts de structure, le management a pris la décision de fusionner la société NetBooster Affiliate A/S et la société NetBooster Agency A/S.

▪ *Réorganisation du portefeuille de participation du group*

Afin de simplifier la structure du groupe, les titres de ses filiales NetBooster Suède ont été cédés pour 529 K€ et NetBooster UK pour 6 931 K€ historiquement détenus par sa filiale NetBooster Holding A/S (ex Guava) ont été transférés à NetBooster SA.

Cette réallocation d'actif a pris la forme d'une distribution de dividendes inscrite en résultat financier de l'exercice pour 5 896 K€.

▪ *Nouvelle filiale en Norvège*

Une nouvelle entité a été créée en Norvège (NetBooster Norvège) le 1^{er} janvier 2015. Cette filiale étant contrôlée par le Groupe, elle a été consolidée par intégration globale au 31 décembre 2015.

▪ **Passage aux normes IFRS**

Le Groupe présente pour la première fois ses comptes consolidés élaborés selon les normes IFRS - International Financial Reporting Standards. Le passage aux normes IFRS permettra aux investisseurs et aux marchés financiers de comparer, à données comparables, les performances financières de NetBooster à celles de ses concurrents internationaux, et assurera aux investisseurs du Groupe plus de transparence sur ses résultats. La note 10 décrit les incidences du passage aux IFRS sur le compte de résultat consolidé et sur le bilan consolidé pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2014 (et sur la situation financière au 1^{er} janvier 2013).

NOTE 2: PRINCIPES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Note 2.1: Déclaration de conformité

Les méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon constante à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Les méthodes comptables adoptées pour l'établissement et la présentation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« UE ») au 31 décembre 2015, et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm. Cette page reprend les normes comptables internationales (IAS) les normes internationales d'information financière (IFRS) et les interprétations afférentes (SIC/IFRS IC) en vigueur au 31 décembre 2015 telles qu'adoptées par l'UE.

Les normes, amendements et interprétations suivants, qui ont été publiés par l'IASB et adoptés par l'UE, sont obligatoires pour les exercices comptables du Groupe ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015:

- IFRIC 21 - Taxes
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2011-2013

L'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Au 31 décembre 2015, l'essentiel des normes, amendements et interprétations, adoptés par l'IASB et approuvés par l'UE mais qui ne sont pas encore applicables sont présentés dans le tableau ci-après:

Normes comptables, amendements et interprétations	Date d'entrée en vigueur obligatoire dans l'UE
Amendement à l'IAS 1 – Présentation des états financiers	Au 1 ^{er} janvier 2016
Amendement à l'IAS 16 – Immobilisations corporelles et à l'IAS 38 – Immobilisations incorporelles	Au 1 ^{er} janvier 2016
Amendement à l'IAS 19 – Avantages du personnel	Applicable pour les exercices ouverts à compter du 2 février 2015
Amendement à l'IFRS 11 – Partenariats	Au 1 ^{er} janvier 2016
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010 - 2012	Applicable pour les exercices ouverts à compter du 2 février 2015
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012 - 2014	Au 1 ^{er} janvier 2016

Au 31 décembre 2015, l'essentiel des normes, amendements et interprétations, adoptés par l'IASB mais qui ne sont pas encore applicables sont présentés dans le tableau ci-après:

Normes comptables, amendements et interprétations	Date d'entrée en vigueur obligatoire
IFRS 9 – Instruments financiers	Initialement obligatoire à partir du 1 ^{er} janvier 2015, puis reportée au 1 ^{er} janvier 2017
IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	Applicable pour les exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2018

Le Groupe évalue l'impact potentiel de l'application de ces normes sur ses états financiers consolidés.

Note 2.2: Première application des IFRS

Pour toutes les périodes s'étendant jusqu'au 31 décembre 2014, la Société a préparé ses états financiers selon les normes françaises en vigueur (GAAP). La Société a décidé de préparer ses états financiers consolidés pour la première fois conformément au référentiel IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Pour la première application des IFRS, la Société a choisi la date du 1^{er} janvier 2013 adoptée par l'Union européenne.

Sous réserve de certains choix transitoires et de certaines exceptions (cf. note 10), la Société a appliqué systématiquement à tous les exercices présentés les méthodes comptables utilisées dans la préparation du bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2013, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 10 présente l'impact du passage aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie, ainsi que la nature et l'effet des changements importants de méthodes comptables par rapport à celles qui avaient été utilisées dans les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2014, le 31 décembre 2013 et le 1^{er} janvier 2013, qui avaient été préparés selon les principes comptables français.

NOTE 3: RESUME DES METHODES COMPTABLES

Note 3.1: Basis d'évaluation

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés qui ont été évalués à la juste valeur.

Note 3.2: Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers selon les normes IFRS exige de la direction d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses raisonnables sur l'avenir. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Lorsque le Groupe formule des estimations et des hypothèses concernant des événements futurs, les estimations comptables qui en résultent, par définition, correspondent rarement aux résultats réels.

Les estimations comptables et les jugements les plus importants utilisés par le Groupe dans la préparation de ses états financiers consolidés sont présentés ci-après:

- *Comptabilisation du chiffre d'affaires*

Les prestations de services sont reconnues en chiffre d'affaires dans la période comptable au cours de laquelle elles sont réalisées. Pour les contrats à long terme, le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base des services effectivement fournis jusqu'à la date de clôture en proportion du montant total des prestations de services qui restent à fournir (méthode de l'avancement). Les estimations de chiffre d'affaires, de coûts ou d'avancement sont ajustées si les circonstances évoluent. La hausse ou la baisse du chiffre d'affaires ou des coûts estimés induite par ce changement est prise en compte dans le compte de résultat consolidé au cours de la période au cours de laquelle les circonstances qui justifient la révision viennent à la connaissance du management.

- *Dépréciation d'actifs non financiers*

Le Groupe vérifie, au moins annuellement, le goodwill et les immobilisations incorporelles qui ne font pas l'objet d'amortissement ainsi que les autres actifs non financiers en cas d'apparition d'indices de dépréciation. Le Groupe a estimé la valeur recouvrable des secteurs opérationnels au moyen de modèles prospectifs d'actualisation des flux de trésorerie nécessitant la formulation d'hypothèses concernant les flux de trésorerie, les marges et le taux d'actualisation futurs. La note 5.1 fournit plus de détails sur les méthodes et sur les hypothèses utilisées pour l'estimation des valeurs nettes recouvrables.

- *Comptabilisation des actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées*

La comptabilisation des actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées dépend de la probabilité qu'un bénéfice imposable futur sera suffisant pour compenser les pertes fiscales reportées et, le cas échéant, de la période à laquelle interviendra leur recouvrement. Le Groupe exerce donc son jugement pour estimer la performance financière future de l'entité juridique ou du groupe fiscal particulier dans lequel l'actif d'impôt différé a été comptabilisé, et pour estimer la période à laquelle interviendra son recouvrement. La note 5.12 fournit plus de détails sur les méthodes et sur les hypothèses utilisées pour l'estimation du bénéfice imposable futur.

- *Instruments financiers dérivés intégrés dans les obligations convertibles*

La juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Par conséquent, s'agissant de l'estimation de la juste valeur de l'option de conversion des obligations convertibles, le Groupe exerce son jugement pour formuler des hypothèses fondées principalement sur les caractéristiques des options intégrées dans les obligations

convertibles. La note 5.11 fournit plus de détails sur l'estimation de la juste valeur de l'option de conversion des obligations convertibles.

- **Décisions concernant la méthode de consolidation**

Après l'acquisition en deux étapes de Media Diamond en 2014 et 2015 (cf. note 1.2), le Groupe a dû exercer son jugement pour établir s'il détient le contrôle sur cette entité et pour choisir la méthode de consolidation à adopter. Entre le 8 mai 2014 et le 16 avril 2016, le Groupe a jugé qu'il exercerait un contrôle conjoint sur Media Diamond, alors même qu'il détenait une participation de seulement 10 % dans la Société. De fait, NetBooster avait la garantie de bénéficier de la moitié des sièges d'administrateur et de participer à égalité avec les autres investisseurs à l'ensemble des décisions opérationnelles et financières importantes. Le 16 avril 2015, le Groupe a obtenu la garantie d'obtenir un siège d'administrateur supplémentaire, et il exerce donc un contrôle intégral sur Media Diamond. Au 31 décembre 2015, Media Diamond est donc consolidée par intégration globale.

Note 3.3: Conversion de devises étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués en utilisant cette monnaie fonctionnelle. La plupart des entités du Groupe opèrent dans la zone Euro et ont l'euro pour monnaie fonctionnelle.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR), qui est la monnaie de présentation du Groupe.

Transactions et soldes

Les transactions en devises étrangères, c'est-à-dire dans des devises autres que la monnaie fonctionnelle des entités, sont converties au taux de change en vigueur à la date de ces transactions ou à leur date de réévaluation. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au cours de change de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Les pertes ou gains de change sont présentés dans le compte de résultat sous « Autres produits financiers » ou « Autres charges financières ».

Sociétés du Groupe

Les états financiers des entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation (l'euro) sont convertis dans la monnaie de présentation de la manière suivante:

- Les actifs et passifs de chacune d'entre elles, à l'exception des capitaux propres, sont convertis au cours de clôture.
- Les capitaux propres sont convertis au cours historique.
- Les produits et charges de chacune d'entre elles sont convertis au cours de change moyen de l'exercice (à moins que cette moyenne ne constitue pas une approximation raisonnable de l'effet cumulé des taux de change en vigueur à la date de chaque transaction, auquel cas les produits et charges sont convertis au taux en vigueur à la date de chaque transaction).
- Les flux de trésorerie sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global. En cas de perte du contrôle exclusif ou conjoint, ou d'une influence notable sur une entité étrangère, l'écart de conversion passé inscrit dans les capitaux propres est repris en résultat en plus- ou moins-values de cession, même si le Groupe conserve une participation résiduelle dans cette entité.

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion des états financiers des principales filiales du Groupe sont présentés dans le tableau ci-après:

Taux de change	2015		2014		2013		1 ^{er} jan. 2013
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	
GBP/EUR	0,7367	0,7262	0,7826	0,8066	0,8350	0,8493	0,8184
CHF/EUR	1,0825	1,0676	1,2029	1,2148	1,2259	1,2309	1,2077
DKK/EUR	7,4619	7,4582	7,4452	7,4551	7,4600	7,4582	7,4606
SEK/EUR	9,1806	9,3511					
NOK/EUR	9,6034	8,9401					

Note 3.4: Consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les états financiers de NetBooster SA et de ses filiales au 31 décembre 2015. Les états financiers des filiales et des coentreprises sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère.

La liste des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation figure dans la note 9.

Filiales

Les filiales sont définies comme toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle. Une entité est réputée contrôlée par le Groupe lorsque celui-ci a une exposition ou des droits sur les rendements variables de l'entité, et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur ces rendements. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle, et sont exclues du périmètre de consolidation dès la date à laquelle elles cessent d'être contrôlées par le Groupe.

Les transactions et soldes intragroupe ainsi que les gains latents sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une dépréciation de l'actif transféré. Les règles et méthodes comptables des filiales ont été modifiées lors de l'acquisition pour assurer une cohérence avec celles adoptées par le Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part du résultat et des actifs nets détenus par des tiers. Elles sont publiées séparément des résultats et des capitaux propres attribuables au Groupe dans le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et au bilan.

Investissements dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, mais pas le contrôle ni le contrôle conjoint (généralement entre 20 % et 50 % des droits de vote). Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence en vertu de laquelle les participations sont initialement comptabilisées à leur coût, et ensuite augmentées ou diminuées de la part du Groupe dans le résultat après acquisition, et des autres mouvements impactant directement les autres éléments du résultat global. Les dividendes reçus des entreprises associées sont comptabilisés en déduction de la valeur comptable de la participation. L'investissement du Groupe dans des entreprises associées comprend le goodwill reconnu lors de l'acquisition, net de toutes pertes de valeur cumulées.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes de l'entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation, y compris toute autre créance non garantie, le Groupe ne comptabilise aucune perte supplémentaire, à moins qu'il n'ait engagé des obligations ou effectué des paiements au nom de l'entité.

Les gains latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises mises en équivalence sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités. Les pertes latentes sont également

éliminées sauf si la transaction indique une dépréciation de l'actif transféré. Les règles et méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées le cas échéant lors de l'acquisition pour assurer une cohérence avec celles adoptées par le Groupe.

Au 31 décembre 2015, le Groupe ne détient aucune participation dans des entreprises associées.

Partenariats

Les partenariats sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce contractuellement un contrôle conjoint. Le Groupe exerce un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel entre deux parties au moins, les décisions sur les activités de l'entité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

D'après la norme IFRS 11 - Partenariats, les participations dans des partenariats en contrôle conjoint sont classées soit comme des activités conjointes soit comme des coentreprises:

- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Les participations dans des coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence après être initialement comptabilisées à leur coût au bilan consolidé ;
- Dans une activité conjointe, les parties ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Le Groupe comptabilise ses droits directs sur les actifs, les passifs, les produits et les charges dans l'activité conjointe et la part relative à ses intérêts d'actifs, de passifs, de produits et de charges détenus conjointement.

Au 31 décembre 2015, le Groupe ne détient aucune participation dans des coentreprises ou des activités conjointes.

Changements dans les participations

Le Groupe comptabilise les transactions avec des intérêts minoritaires n'entraînant pas la perte du contrôle comme des transactions avec les détenteurs. Toute variation de la part d'intérêt détenue dans une filiale entraîne un ajustement entre les valeurs comptables des majoritaires et minoritaires afin de refléter leur participation relative dans la filiale. Tout écart entre le montant de l'ajustement des minoritaires et une éventuelle contrepartie versée ou reçue est comptabilisé dans une réserve séparée dans les capitaux propres attribuables au Groupe.

Lorsque le Groupe cesse de consolider une participation ou de la comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence parce qu'il en a perdu le contrôle, le contrôle conjoint ou qu'il a cessé d'exercer une influence notable, toute participation conservée dans l'entité est réévaluée à sa juste valeur, et le différentiel avec la valeur comptable est comptabilisé en résultat. Cette juste valeur devient la valeur comptable initiale pour les besoins de la comptabilisation ultérieure de la participation conservée dans une société mise en équivalence, une coentreprise ou un actif financier. Par ailleurs, les montants initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au titre de cette entité sont comptabilisés comme si le Groupe avait cédé directement l'actif ou le passif correspondant. Ces montants peuvent donc être recyclés en résultat.

Note 3.5: Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une filiale comprend:

- La juste valeur des actifs transférés,
- Les passifs repris à l'égard des anciens propriétaires de l'entité acquise,
- Les parts de capitaux propres émises par le Groupe, et
- La juste valeur des actifs et passifs pouvant résulter d'un accord de contrepartie éventuelle.

Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs et

passifs d'impôts différés, et des actifs et passifs liés aux avantages du personnel de l'entreprise acquise, qui sont comptabilisés et évalués selon les normes IAS 12 - Impôts sur le résultat et IAS 19 - Avantages du personnel, respectivement.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe évalue les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise.

Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charge à mesure qu'ils sont engagés.

Dans l'éventualité où une partie du règlement de la contrepartie en espèces est différée, les montants futurs à payer sont actualisés à leur valeur actuelle à la date de l'acquisition. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'emprunt marginal de l'entité, soit le taux d'un emprunt semblable pouvant être obtenu d'un financier indépendant selon des modalités comparables.

Lorsque la contrepartie transférée par le Groupe dans le cadre d'un regroupement d'entreprises comprend des actifs et des passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, cette contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et incluse comme faisant partie de la contrepartie transférée. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle correspondent à des ajustements de la période d'évaluation lorsqu'elles sont liées à l'obtention d'informations complémentaires par l'acquéreur pendant la période d'évaluation (12 mois) à propos de faits et de circonstances qui prévalaient à la date de l'acquisition. Les ajustements de la période d'évaluation sont comptabilisés de façon rétrospective par ajustement du montant du goodwill. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui résultent d'événements survenus après la date d'acquisition ne correspondent pas à des ajustements de la période d'évaluation et leur comptabilisation dépend de la nature de la contrepartie éventuelle :

- si elle est classée dans les capitaux propres, la contrepartie éventuelle n'est pas réévaluée et le règlement final est comptabilisé dans les capitaux propres ;
- si elle est classée comme un actif ou un passif qui constitue un instrument financier et qui entre dans le champ d'application de l'IAS 39, elle est évaluée à sa juste valeur, tout gain ou perte résultant de cette réévaluation étant constatées soit au compte de résultat soit dans les autres éléments du résultat global conformément aux normes IFRS ;
- si elle est classée comme un actif ou un passif qui constitue un instrument financier qui n'entre pas dans le champ d'application de l'IAS 39, les variations ultérieures de sa juste valeur sont comptabilisées conformément à la norme IAS 37 ou à d'autres normes IFRS appliquées à ces éléments.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la valeur comptable de la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les gains et pertes découlant de cette réévaluation sont comptabilisés au compte de résultat.

Le goodwill apparaît lors de l'acquisition des filiales, lorsque la somme de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur, du montant de l'intérêt minoritaire et de la juste valeur de la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise dépasse le montant des actifs nets acquis identifiables. Le goodwill positif est comptabilisé en immobilisation incorporelle au bilan consolidé. Le goodwill n'est plus amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT), ou groupes d'UGT du Groupe, qui sont censés tirer profit des synergies liées au regroupement. Si cette allocation du goodwill ne peut pas être effectuée avant la clôture de l'exercice, elle interviendra au cours de l'exercice suivant. Une UGT ou un groupe d'UGT auquel le goodwill a été affecté fait l'objet d'un test annuel de dépréciation, ainsi que de tests ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation est affectée en premier lieu à la réduction de la valeur comptable du goodwill

affecté à l'unité, puis aux autres actifs de l'unité au prorata de leur valeur comptable. Une dépréciation du goodwill n'est pas reprise au cours d'un exercice ultérieur.

Les gains et pertes découlant de la cession d'une entité comprennent la valeur comptable du goodwill de cette entité. En cas de gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses, un goodwill négatif est comptabilisé directement au compte de résultat.

Note 3.6: Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées après comptabilisation initiale au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des dépréciations pour pertes de valeurs.

Le Groupe juge si les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties et sont soumises à des tests de dépréciation chaque année, soit individuellement soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'immobilisation incorporelle appartient. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est revue annuellement afin de déterminer si leur classement en immobilisations à durée de vie indéterminée demeure justifié. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée. La durée d'utilité et mode d'amortissement des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

Selon la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, les frais de recherche sont comptabilisés aux dépenses encourues et les frais de développement qui sont directement attribuables à la conception et la mise à l'essai d'actifs uniques et identifiables, contrôlés par le Groupe, tels que les logiciels, sont immobilisés quand les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service est établie ;
- la direction a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la Société est capable d'utiliser ou de vendre le logiciel ;
- il est probable que le logiciel générera des avantages économiques futurs ;
- le Groupe dispose des ressources, notamment techniques et financières, nécessaires au développement du logiciel, à son utilisation ou à sa vente
- les frais attribuables à la préparation du logiciel peuvent être évalués de manière fiable.

Les frais de développement directement attribuables qui sont portés au bilan dans les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

- les salaires et autres coûts liés au personnel engagés dans le cadre du développement ;
- les frais encourus sur les projets d'étude et de développement externalisés
- les dotations nettes aux amortissements relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles, uniquement constituées dans le cadre du développement.

Les frais de développement antérieurement comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en tant qu'actif au cours de la période suivante. Les frais de développement capitalisés sont amortis à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels informatiques. Les coûts d'entretien des logiciels informatiques sont comptabilisés en charges comme dépense encourue. Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisation incorporelle au bilan au prix d'acquisition. Les frais de développement qui sont directement attribuables à la conception et la mise à l'essai de logiciels

uniques et identifiables contrôlés par le Groupe sont immobilisés quand les critères énoncés plus haut sont remplis. Les logiciels immobilisés sont amortis de façon linéaire en fonction de leur durée d'utilité prévue (entre 3 et 5 ans) à compter de leur mise en service.

Note 3.7: Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique après déduction des amortissements cumulés. Le coût historique intègre les frais directement attribuables à l'acquisition des actifs.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant comptabilisés comme un actif séparé, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. La valeur comptable d'une immobilisation corporelle comptabilisée séparément est décomptabilisée lors de son remplacement. Les autres frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire de manière à affecter les coûts à leurs valeurs résiduelles sur leur durée d'utilité estimée ou, pour les aménagements et agencements et certaines immobilisations louées, sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité, comme suit :

- agencements et aménagements divers : 5-10 ans ;
- matériel de bureau : 3-5 ans ;
- équipements de bureau : 5-10 ans.

Les valeurs résiduelles et durées d'utilité des actifs sont revues et ajustées, le cas échéant, à chaque clôture.

Les plus- ou moins-values de cessions sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif cédé et sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Note 3.8: Dépréciation d'actifs non financiers autres que le goodwill

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables sont soumises à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que leur valeur comptable risque d'être irrécupérable. Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill qui ont une durée d'utilité indéfinie ou ne sont pas encore prêts à être utilisés ne sont pas amortissables et sont soumises à un test de dépréciation annuel, ou à des tests ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé à la rubrique Amortissements d'actifs corporels et incorporels à raison de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur minorée du coût de vente et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Pour les actifs non financiers autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur au cours des périodes antérieures, la reprise éventuelle de la perte de valeur est examinée à chaque date de clôture.

Note 3.9: Immobilisations financières

Classification

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ; prêts et créances ; placements détenus jusqu'à leur échéance et actifs financiers disponibles à la vente. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs

financiers. Le groupe détermine la classification de ses actifs financiers après leur comptabilisation initiale et, uniquement dans le cas des actifs détenus jusqu'à leur échéance, il revoit cette classification à chaque clôture.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net**

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Figurent dans cette catégorie les actifs acquis dans un but de revente à brève échéance. Les dérivés, y-compris les dérivés incorporés comptabilisés séparément, sont également désignés comme détenus à des fins de transaction à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture. Ils figurent alors dans l'actif circulant si leur règlement doit intervenir dans un délai de 12 mois, sans quoi ils sont comptabilisés dans les immobilisations.

Les gains et pertes sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat.

- **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont présentés en actifs courants lorsqu'ils ont une échéance de moins de 12 mois à la date de clôture, sans quoi ils sont comptabilisés dans les actifs non courants.

- **Placements détenus jusqu'à leur échéance**

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont présentés en actifs courants lorsqu'ils ont une échéance de moins de 12 mois à la date de clôture, sans quoi ils sont comptabilisés dans les actifs non courants.

- **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés qui sont soit classés cette catégorie soit qui ne sont classés dans aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants sauf si la direction estime les vendre dans les 12 mois suivant la date de clôture.

La répartition par catégorie des actifs financiers du Groupe est présentée dans la note 5.5.

- **Comptabilisation et décomptabilisation**

Tous les achats ou ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le Groupe s'est engagé à acheter ou vendre l'actif. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits à percevoir les flux de trésorerie attachés à ces actifs financiers ont expiré ou lorsqu'ils ont été transférés et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété.

Lorsque des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de la juste valeur précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat.

- **Évaluation**

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur, majorée, dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition. Les coûts de transaction des actifs financiers enregistrés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés en charges.

Les prêts et créances et les placements détenus jusqu'à leur échéance sont ensuite évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les gains et pertes liés aux variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisés selon les principes suivants :

- pour les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les variations de la valeur comptable sont comptabilisées en résultat dans les autres produits et charges opérationnels dans la période au cours de laquelle ils interviennent ;
- pour les actifs financiers disponibles à la vente, les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des écarts de conversion résultant des variations du coût amorti des actifs monétaires libellés en devises, qui sont comptabilisés en résultat.
- *Dépréciation des actifs financiers*

Le Groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe des éléments objectifs indiquant qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié. Un actif financier est déprécié seulement s'il existe des éléments objectifs indiquant une perte de valeur résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif (« événement générateur de perte ») et si cet événement a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif, et si cette incidence peut être estimée de manière fiable.

Critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs indiquant une perte de valeur :

- difficultés financières significatives de l'emprunteur ;
- défaut de paiement des intérêts ou cessation de remboursement du principal ;
- la probabilité que l'emprunteur connaisse une situation de faillite ou de restructuration financière.

Pour les titres de capitaux propres, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres en-deçà de leur coût constitue également une indication objective de dépréciation.

Si de tels éléments objectifs existent, le Groupe comptabilise une perte de valeur de la manière suivante :

- Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, la perte de valeur est égale à l'écart entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée sur la base du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de cet actif est diminuée d'autant.
- Pour les actifs financiers disponibles à la vente, la perte de valeur est égale à l'écart entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, déduction faite de toute perte de valeur précédemment comptabilisée en résultat. Ce montant représente la perte cumulée dans les autres éléments du résultat global qui est reclassée dans le résultat net.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti et les instruments de dette disponibles à la vente sont reprises lors de périodes ultérieures si le montant de la perte de valeur diminue et si cette diminution peut être liée objectivement à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas reprises.

Note 3.10: Instruments dérivés

Aucune opération de couverture n'a été pratiquée sur la période concernée.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de signature du contrat dérivé, puis sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations ultérieures de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées immédiatement au compte de résultat consolidé dans le résultat financier net.

La juste valeur des instruments dérivés est présentée dans la note 5.5.

Note 3.11: Créances clients

Les créances clients sont les montants dus par les clients pour les services rendus dans le cadre normal de l'activité du Groupe. Si l'encaissement est prévu dans un délai inférieur ou égal à un an (ou, à défaut, durant le cycle normal de l'activité), ils sont comptabilisés dans les actifs courants. À défaut, ils sont comptabilisés en actifs non courants.

Les créances clients sont comptabilisées initialement à leur juste valeur, qui correspond généralement à leur valeur nominale, sauf si l'effet de l'actualisation est significatif. Par la suite, elles sont évaluées à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Un contrat d'affacturage existait jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Toutefois, même si ces créances ont été cédées à une société d'affacturage, le Groupe a continué de les comptabiliser (cf. note 5.6), conformément aux critères de décomptabilisation des actifs financiers fixés par les normes IFRS.

Une provision pour dépréciation est constatée dans le compte de résultat consolidé lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la totalité des montants dus conformément aux conditions initiales de la créance. Le montant de cette provision est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée sur la base du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est comptabilisée au compte de résultat sous la rubrique Coût des ventes. Une créance est décomptabilisée lorsqu'elle est considérée comme irrécouvrable.

Note 3.12: Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en caisse, les dépôts bancaires à vue, les autres investissements à court terme considérés comme très liquides assortis d'une échéance initiale de moins de trois mois et soumis à des risques de changements de valeur non significatifs, ainsi que les découverts bancaires s'ils ne constituent pas une opération de financement. Dans le bilan consolidé, les découverts bancaires sont inclus dans le poste Emprunts des passifs courants.

Note 3.13: Capital social

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission d'actions nouvelles ou d'options sont portés dans les capitaux propres en réduction de la prime d'émission nette d'impôt.

Si une société du Groupe achète des instruments de capitaux propres de la Société, par exemple dans le cadre d'un rachat d'actions ou d'un plan de rémunération fondé sur des actions, la contrepartie versée, y compris tout coût marginal directement imputable (après impôts), est présentée en diminution des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société comme des actions propres jusqu'à ce que ces actions soient annulées ou réémises. Si ces actions ordinaires sont réémises, toute contrepartie reçue, après déduction des éventuels coûts de transaction marginaux directement imputables et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

Note 3.14: Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place un plan d'intéressement à long terme sur objectif pour certains employés, qui est classé dans les paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux.

Les paiements aux employés fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux sont comptabilisés à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'octroi. Cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat consolidé sous la rubrique Charges au titre des avantages du personnel selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition des droits, sur la base de l'estimation du Groupe du nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue, avec une contrepartie directe en capitaux propres. À chaque date de clôture, le Groupe revoit son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue. S'il y a lieu, l'incidence de cette révision est comptabilisée au compte de résultat consolidé sous la rubrique Charges au titre des avantages du personnel de façon à ce que la charge cumulée soit le reflet de l'estimation révisée en contrepartie d'un ajustement correspondant dans la réserve liée aux avantages du personnel fondés sur des actions.

Note 3.15: Avantages du personnel à long terme

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont constitués de plans à cotisations définies et de plans à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Un plan de retraite à cotisations définies est un plan pour lequel le Groupe verse des cotisations définies à une entité séparée. Le Groupe n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si l'actif du fonds n'est pas suffisant pour payer au personnel toutes les prestations relatives aux services rendus par les salariés au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

À l'exception du régime de retraite légal à prestations définies en France, le Groupe n'offre à ses employés que des régimes à cotisations définies, à travers le versement de cotisations obligatoires, contractuelles ou volontaires à des régimes de retraite publics ou privés, et n'est assujéti à aucune autre obligation de versement une fois le versement desdites cotisations effectué. Les cotisations sont comptabilisées dans le compte de résultat en tant que charges au titre des avantages du personnel lorsqu'elles deviennent exigibles. Les cotisations payées d'avance sont portées à l'actif dans la mesure où elles sont remboursables ou donnent lieu à une réduction des paiements futurs.

Régimes de retraite à prestations définies

Un plan de retraite à prestations définies est un plan de retraite qui n'est pas à cotisations définies. En règle générale, ces plans de retraite prévoient une pension que l'employé recevra au moment où il prendra sa retraite, généralement en fonction d'un ou plusieurs paramètres tels que l'âge, le nombre d'années de service et la rémunération.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont comptabilisés au bilan et représentent la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies, ajusté des écarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés, et diminué de la juste valeur des actifs du régime, le cas échéant. Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés dans les Autres éléments du résultat global à mesure qu'ils sont encourus. Le coût des services passés (effet de la modification, de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestations définies) est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat. Les charges d'intérêt résultant de la désactualisation financière des engagements de retraite et autres avantages assimilés ainsi que les produits financiers liés aux rendements attendus des actifs des régimes sont présentés dans le résultat financier net. Les engagements des régimes à prestations définies sont calculés chaque année.

Les régimes à prestations définies du Groupe se limitent au régime légal en France. Le montant des obligations des sociétés françaises du Groupe n'était pas considéré comme significatif au 31 décembre 2015 et, par conséquent, il ne figure pas dans l'annexe aux comptes consolidés.

Note 3.16: Provisions

Les provisions pour litiges ou risques divers sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation
- le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable.

Les provisions ne sont pas comptabilisées au titre de pertes opérationnelles futures.

Lorsqu'il y existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité de sortie pour chacun des éléments considérés isolément est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle de la meilleure estimation, faite par la direction, de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actuelle est un taux avant impôts reflétant l'estimation de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ces obligations. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps est comptabilisée en charges financières.

Les provisions sont affectées en provisions courantes ou non courantes en fonction de leur part respective à moins d'un an et à plus d'un an.

Note 3.17: Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, soit leur produit d'émission (juste valeur de la contrepartie reçue) diminué des coûts de transaction. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de rachat est comptabilisée au compte de résultat sur la durée des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements futurs (coûts de transaction inclus) jusqu'à l'échéance des passifs financiers, ou sur une période plus courte le cas échéant, de manière à obtenir leur valeur nette comptable lors de leur comptabilisation initiale.

Les coûts directement imputables à l'établissement de facilités de crédit sont comptabilisés en coûts de transaction de l'emprunt dans la mesure où il est probable que tout ou partie de la facilité sera tirée. Dans ce cas, la comptabilisation des frais est différée jusqu'au tirage effectif. Dans la mesure où aucun élément ne permet de conclure qu'il est probable que tout ou partie de la facilité sera tirée, les frais sont capitalisés en tant qu'avance sur les services de liquidité et sont amortis sur la période de la facilité à laquelle ils se rapportent.

Les emprunts sont comptabilisés en passifs courants, à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de différer le remboursement de l'obligation d'au moins 12 mois après la date de clôture.

Note 3.18: Obligations convertibles – instruments financiers

En 2007, la Société a émis un emprunt obligataire convertible, qui a été renégocié en 2012. En IFRS, la parité de conversion n'étant pas fixe, les obligations sont qualifiées d'instruments financiers hybrides composés d'un emprunt et d'un instrument dérivé incorporé pour l'option de conversion. Les instruments dérivés incorporés sont comptabilisés à la ligne Instruments financiers dérivés (passifs) au bilan consolidé. La valorisation des dérivés incorporés (à la juste valeur) a été effectuée par des évaluateurs indépendants. La charge d'intérêt sur l'emprunt est calculée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée à la ligne Autres produits et charges financiers pour la part de l'emprunt qui n'est pas convertie en actions.

Note 3.19: Dettes fournisseurs

Ces sommes représentent des passifs pour services fournis par le Groupe avant la fin de l'exercice et qui n'ont pas encore été payés. Les dettes fournisseurs sont classées dans les passifs courants si leur date d'échéance est de moins d'un an après la date de clôture. Elles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, sauf si leur échéance dépasse les délais standards, auquel cas elles sont initialement évaluées à la juste valeur, puis évaluées à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 3.20: Impôts exigibles et différés

La charge d'impôt au titre de l'exercice comprend les impôts exigibles et les impôts différés. L'impôt est comptabilisé au compte de résultat consolidé, à l'exception de la part relative aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également comptabilisé dans ces rubriques.

La charge d'impôt exigible est calculée sur la base du taux d'impôt effectif ou quasi effectif à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales opèrent et génèrent des bénéfices imposables. La direction évalue régulièrement les positions retenues pour l'établissement des déclarations fiscales dans les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Il fixe, le cas échéant, des provisions sur la base des montants qui seront probablement versés aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont constatés sur la base des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs au bilan consolidé et leur base fiscale. Toutefois, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés lorsqu'ils résultent de la comptabilisation initiale d'un goodwill. L'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. L'impôt différé est calculé sur la base des taux d'imposition (et des régimes d'imposition) effectifs ou quasi effectifs à la date de clôture et dont l'application est anticipée lors de la réalisation de l'actif d'impôt différé ou du règlement du passif d'impôt différé. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer les différences temporaires. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour des différences temporaires imposables résultant de participations dans des filiales, des entreprises liées et des partenariats, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et s'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir proche.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant nets.

Note 3.21: Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, Secteurs opérationnels, les secteurs d'activité rapportés sont cohérents avec ceux utilisés dans le reporting interne fourni au principal décideur opérationnel (*Chief Operating Decision-Maker*). Le principal décideur opérationnel, qui est en charge de l'allocation des

ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le conseil d'administration.

Les informations concernant les secteurs opérationnels se fondent sur les mêmes règles et principes comptables que ceux qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers consolidés.

Note 3.22: Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les activités du Groupe sont les suivantes :

- les activités de génération de trafic dites de PPC (*Pay Per Click*), liées à la gestion de mots clés et d'espaces publicitaires pour la clientèle,
- l'activité de référencement (SEO), qui est une activité de conseil liée à la création et à l'optimisation de sites web,
- l'activité Média, qui concerne l'optimisation de campagnes publicitaires à travers l'achat d'espace online et le re-targeting (par le biais du RTB),
- l'activité Data, qui comprend à la fois les solutions de CRM (Campagnes d'emailing et Gestion de Base de Données) et les solutions de Data Analytics,
- l'activité Affiliation, qui assure la gestion de campagnes publicitaires à travers des réseaux d'affiliation,
- l'activité Design, qui regroupe la conception de sites Internet, de publicités (vidéos, bannières), d'e-mails ou d'autres supports publicitaires,
- l'activité Social Media, qui concerne le re-targeting publicitaire sur les réseaux sociaux.

Par conséquent, les ressources du Groupe proviennent principalement de deux types de contrats de prestation:

- les contrats récurrents, typiquement conclus pour une durée initiale d'un an, renouvelables par tacite reconduction (par exemple, dans les activités PPC ou Média), et
- les contrats à caractère plus ponctuel basés sur la mise à disposition de moyens humains – sous forme de journées hommes (par exemple, dans les activités SEO ou Design).

Le chiffre d'affaires afférent à ces contrats est comptabilisé en fonction du degré d'avancement du contrat. Le chiffre d'affaires est constaté si :

- le degré d'avancement du contrat peut être estimé de façon fiable à la date de clôture,
- le montant des produits ainsi que des coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peut être évalué de façon fiable
- il est probable que les avantages économiques futurs associés à la transaction iront à l'entité.

Le chiffre d'affaires est évalué sur la base du prix précisé dans le contrat de vente, net des rabais, des retours et de la taxe sur la valeur ajoutée.

Dans certaines transactions dans les activités PPC et Media, le Groupe agit en qualité de mandataire pour le compte de prestataires tiers. Pour ces transactions, le Groupe calcule le montant net perçu, déduction faite de toute dépense encourue auprès de prestataires tiers. Dans d'autres transactions, le Groupe agit en son nom propre pour ses clients. Pour ces transactions, le Groupe comptabilise en chiffre d'affaires le montant brut facturé et toute dépense encourue auprès de prestataires tiers est comptabilisée à la rubrique Coût des ventes.

Note 3.23: Subventions

Les subventions publiques sont comptabilisées à la juste valeur si leur attribution est raisonnablement assurée et si le Groupe remplit toutes les conditions y afférentes. Leur comptabilisation et leur évaluation diffèrent selon qu'elles concernent des coûts ou des actifs :

- Les subventions publiques liées à des coûts sont différées et comptabilisées dans le compte de résultat de la période nécessaire pour les rattacher aux coûts qu'elles sont censées compenser. Elles sont comptabilisées dans la rubrique Autres produits opérationnels.
- Les subventions publiques liées à des actifs sont comptabilisées au bilan en déduisant les subventions reçues de la valeur comptable des actifs correspondants. La subvention est comptabilisée en résultat sur la durée de vie de l'actif amortissable par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement.

NetBooster SA est éligible au Crédit d'impôt recherche. Ce crédit d'impôt est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé à la rubrique Autres produits opérationnels lorsqu'il est acquis. Les crédits d'impôt pour les frais de développement qui sont capitalisés comme faisant partie des immobilisations incorporelles sont déduits des montants portés à l'actif et comptabilisés dans le compte de résultat consolidé par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement.

Les sociétés françaises du Groupe sont également éligibles au Crédit d'impôt compétitivité emploi. Ce crédit d'impôt est déductible des charges de personnel correspondantes dans le compte de résultat.

Note 3.24: Contrats de location

Contrats de location simple

Les contrats de location dans lesquels une part importante des risques et avantages inhérents à la propriété n'est pas transférée au Groupe (le locataire) sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les éventuels avantages reçus par le locataire pour l'inciter à conclure le contrat de location simple sont comptabilisés au passif. Le montant global des avantages incitatifs est comptabilisé dans le compte de résultat en déduction des charges de location de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe a comptabilisé des loyers au titre des contrats de sous-location simple de façon linéaire sur la durée du contrat de sous-location correspondant. Les coûts directs initiaux attribuables à la négociation et à la conclusion d'un contrat de sous-location sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable des actifs mis en sous-location et comptabilisés de façon linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

▪ *Contrats de location-financement*

Les contrats de location dans lesquels une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif est transférée au Groupe (le locataire) sont considérés comme des contrats de location-financement. Ces contrats sont capitalisés au début de la période de location à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, et la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les obligations au titre de la location, nettes de charges financières, sont incluses dans les dettes financières. Les paiements au titre de la location sont répartis entre l'amortissement du solde de la dette et les charges financières. La composante intérêts de la charge financière est comptabilisé en charges dans le compte de résultat sur la période de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre des contrats de location-financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif ou sur la durée du bail, si celle-ci est inférieure.

Aux 31 décembre 2015, 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, le Groupe n'a comptabilisé aucun contrat de location-financement dans ses états financiers consolidés, car les montants en question n'étaient pas considérés comme significatifs.

Note 3.25: EBITDA

L'EBITDA se définit comme le résultat opérationnel retraité des éléments suivants : (i) les dotations aux amortissements ; (ii) les charges opérationnelles « non récurrentes » présentées dans le compte de résultat consolidé à la rubrique Autres produits et charges opérationnels nets.

L'EBITDA ne constitue pas un indicateur élaboré conformément aux normes IFRS, il n'est pas représentatif de la situation financière, du niveau de liquidité ou de la rentabilité et ne saurait être considéré comme une donnée alternative au résultat net – part du Groupe calculé conformément aux normes IFRS, ni au résultat opérationnel ou aux flux de trésorerie nets provenant de/affectés aux activités opérationnelles calculés selon les normes IFRS ni à tout autre mesure prescrite par les principes comptables généralement admis (GAAP). L'EBITDA est un instrument utilisé par le Groupe pour obtenir une base de comparaison pertinente de sa performance sur plusieurs exercices, dans la mesure où il élimine du résultat opérationnel l'impact d'éléments qui ne reflètent pas la performance opérationnelle sous-jacente. Dans la mesure où toutes les sociétés ne calculent pas l'EBITDA de la même manière, la présentation de l'EBITDA dans le présent document pourrait ne pas être comparable à l'EBITDA communiqué par d'autres sociétés.

Note 3.26: Autres produits et charges opérationnels non courants

Conformément à la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), les autres charges et produits opérationnels sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat. Il s'agit de produits et charges en nombre très limité, clairement identifiables et peu fréquents, qui ont une incidence significative sur la performance consolidée. Cette classification s'applique à certains produits ou charges d'un montant significatif qui sont inhabituels par leur nature ou par leur fréquence, tels qu'une plus-value de cession ou des coûts de restructuration, etc. Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour permettre aux lecteurs des états financiers consolidés afin de mieux comprendre la performance opérationnelle courante du Groupe.

Note 3.27: Distribution de dividendes

Les dividendes versés aux actionnaires sont comptabilisés en tant que passif dans les états financiers consolidés de la période au cours de laquelle ils ont été approuvés par les actionnaires du Groupe.

Note 3.28: Résultat par action**Résultat de base par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant chaque période considérée.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets dilutifs des instruments de capitaux propres. Le nombre d'actions prises en compte au titre des options, bons de souscription d'actions et instruments similaires est calculé selon la méthode du « rachat d'actions ». Les actions ordinaires potentiellement dilutives de la Société comprennent les options sur actions attribuées au personnel salarié, les bons de souscription d'actions et l'option de conversion intégrée dans les obligations convertibles.

NOTE 4: GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Note 4.1: Facteurs de risqué financier

De par ses activités, le Groupe est exposé à des risques financiers de différentes natures : risque de marché (notamment risque de change, risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion du risque du Groupe est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et vise à réduire le plus possible les effets négatifs potentiels de ces risques sur sa performance financière.

La gestion du risque du Groupe est assurée par un [service dédié au niveau du siège conformément aux règles approuvées par le conseil d'administration qui identifie et évalue les risques financiers en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Le conseil d'administration définit la politique de gestion du risque en énonçant par écrit les principes généraux mais aussi les domaines particuliers tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés, et le placement des excédents de trésorerie].

Risque de marché

▪ Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international, et il est exposé au risque de change généré par l'utilisation de différentes devises, principalement la livre sterling, le franc suisse, la couronne suédoise, la couronne norvégienne et la couronne danoise.

Le risque de change découle des facteurs suivants :

- le règlement futur des transactions en devises effectuées par le Groupe ;
- la conversion à la date de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en devises étrangères ;
- la conversion des comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la devise de présentation (l'euro) des comptes consolidés.

La direction demande aux sociétés du Groupe de gérer leur risque de change par rapport à leur monnaie fonctionnelle et impose des limites strictes au risque auquel elles peuvent s'exposer. La Société ne couvre pas l'exposition au risque de change.

Le tableau ci-après présente la sensibilité du résultat net consolidé aux variations de change des principales devises utilisées par le Groupe :

en milliers d'euros	Incidence sur le résultat net		
	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013
<u>Livre Sterling</u>			
Parité GBP/EUR - hausse 10 %	-63	-88	93
Parité GBP/EUR - baisse 10 %	76	108	-114
<u>Couronne suédoise</u>			
Parité SEK/EUR - hausse 10 %	11		
Parité SEK/EUR - baisse 10 %	-14		
<u>Franc suisse</u>			
Parité CHF/EUR - hausse 10 %	-22	-27	-18
Parité CHF/EUR - baisse 10 %	26	32	21
<u>Couronne danoise</u>			
Parité DKK/EUR - hausse 10 %	32	0	-47
Parité DKK/EUR - baisse 10 %	-39	0	58
<u>Couronne norvégienne</u>			
Parité NOK/EUR - hausse 10 %	-5		
Parité NOK/EUR - baisse 10 %	6		

▪ **Risque de taux d'intérêts**

Le Groupe n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt dans la mesure où ses emprunts et ses créances clients à long terme sont principalement assortis de taux d'intérêts fixes et évalués à leur coût amorti. Par conséquent, ils ne sont pas soumis au risque de taux d'intérêt puisque les variations des taux d'intérêt du marché n'auront aucune incidence sur la valeur comptable ou les flux de trésorerie futurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle des éléments suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers non courants, instruments financiers dérivés et exposition au risque de crédit des clients, à travers notamment les créances échues et les transactions conclues.

Le risque de crédit est géré au niveau du Groupe, à l'exception du risque de crédit lié aux soldes des créances clients. Il incombe à chaque entité locale de gérer et d'analyser le risque de crédit de chacun de ses clients avant que les conditions de paiement et de livraison courants ne soient fixées. Si les clients sont notés par une entité indépendante, cette notation est utilisée. À défaut, leur solvabilité est examinée par le service de contrôle du risque de crédit qui prend en compte leur situation financière, leur historique ainsi que d'autres facteurs. Des limites au risque de crédit sont instaurées sur la base des notations internes ou externes conformément aux limites fixées par le Groupe.

Risques de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à assurer que le Groupe dispose de facilités de financement suffisantes pour honorer ses engagements actuels et futurs. La direction suit de près les prévisions glissantes de réserves de liquidités et de trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe sur la base des flux de trésorerie attendus. La gestion du risque de liquidité est généralement assurée au niveau local au sein des sociétés opérationnelles du Groupe conformément aux pratiques et aux limites définies par le Groupe.

À la date de clôture, compte tenu d'une situation de trésorerie disponible favorable, la direction estime que le risque de liquidité sera sans doute limité à brève échéance.

Note 4.2: Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital consistent à s'assurer que le Groupe a la capacité de poursuivre son exploitation et de fournir un rendement adéquat aux actionnaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, le Groupe peut être amené à modifier le montant des dividendes distribués aux actionnaires, à rembourser du capital aux actionnaires, à émettre de nouvelles actions ou à vendre des actifs afin de réduire la dette.

Note 4.3: Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après opère un classement des actifs et des passifs financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan d'après une hiérarchie fondée sur la matérialité des données utilisées pour déterminer la juste valeur. Selon la norme IFRS 13, les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) atteints par des actifs ou passifs identiques sur des marchés actifs ;
- Niveau 2 : données concernant l'actif ou le passif, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (lorsqu'il s'agit de prix) ou indirectement (à partir des prix) ;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

<i>en milliers d'euros</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Instruments dérivés actifs	0	0	0
Instruments dérivés passifs	0	72	0
Total au 31 décembre 2015	0	72	0
Instruments dérivés actifs	0	230	0
Instruments dérivés passifs	0	1 169	0
Total au 31 décembre 2014	0	1 399	0
Instruments dérivés actifs	0	0	0
Instruments dérivés passifs	0	859	0
Total au 31 décembre 2013	0	859	0
Instruments dérivés actifs	0	0	0
Instruments dérivés passifs	0	2 014	0
Total au 1er janvier 2013	0	2 014	0

NOTE 5: INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE**Note 5.1: Immobilisations incorporelles et goodwill**

<i>en milliers d'euros</i>	Goodwill	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeur brute	47 756	619	272	48 647
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-22 822	-569	-218	-23 609
Valeur nette comptable au 1er janvier 2013	24 934	50	54	25 038
Regroupements d'entreprises	0	0	0	0
Acquisitions	0	29	0	29
Transferts	0	0	0	0
Cessions	0	0	0	0
Écarts de conversion	0	0	0	0
Amortissement	0	-30	-9	-39
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur brute	47 756	648	272	48 676
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-22 822	-599	-227	-23 648
Valeur nette comptable au 31 décembre 2013	24 934	49	45	25 028
Regroupements d'entreprises	0	0	0	0
Acquisitions	0	282	263	545
Transferts	0	0	0	0
Cessions	0	-556	-48	-604
Écarts de conversion	0	0	2	2
Amortissement	0	527	-154	373
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur brute	47 756	373	488	48 617
Cumul des amortissements et des dépréciations	-22 822	-72	-381	-23 275
Valeur nette comptable au 31 décembre 2014	24 934	301	107	25 342
Regroupements d'entreprises	1 495	9	0	1 504
Acquisitions	0	145	76	221
Transferts	0	0	0	0
Cessions	0	-47	0	-47
Écarts de conversion	0	1	16	17
Amortissement	0	-70	-119	-189
Dépréciation	0	0	0	0
Autres	0	0	61	61
Valeur brute	49 251	481	641	50 373
Cumul des amortissements et des dépréciations	-22 822	-142	-500	-23 464
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	26 429	339	141	26 909

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la hausse des immobilisations incorporelles résulte de la comptabilisation du logiciel Ground control pour 224 K€ et du nouveau site web à hauteur de 56 K€.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'augmentation des immobilisations incorporelles correspond principalement au nouveau goodwill de Media Diamond (1 120 K€) et Metapeople Netherlands (375 K€).

79 K€ de frais de développement immobilisés complémentaires ont été comptabilisés pour le logiciel Ground control.

Test de dépréciation du goodwill

La direction évalue les performances opérationnelles par zone géographique. Pour les besoins des tests de dépréciation, la direction évalue le goodwill au niveau des six secteurs géographiques suivants : (i) France, (ii) Royaume-Uni, (iii) Allemagne, Suisse et Pays-Bas (« DACH »), (iv) Europe du Nord, (v) Europe du Sud et (vi) Moyen-Orient (Dubai).

Chaque zone géographique représente un groupe d'UGT, chacune d'entre elles étant une filiale du Groupe.

Le tableau ci-après présente le goodwill par groupe d'UGT :

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
France	2 031	2 031	2 031	2 031
DACH (1)	12 652	12 277	12 277	12 277
Europe du Nord	5 730	5 730	5 730	5 730
Europe du Sud	6 016	4 896	4 896	4 896
Goodwill	26 429	24 934	24 934	24 934

(1) D A C H. : Allemagne, Autriche, Suisse et Pays-Bas

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an, en comparant la valeur recouvrable agrégée des actifs d'un groupe d'UGT avec leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable du goodwill de chaque UGT est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur d'utilité effectué à partir des projections de flux de trésorerie après impôts fondés sur le budget approuvé par la direction, couvrant une période de cinq ans. Au-delà de cette période, les flux de trésorerie sont extrapolés sur la base du taux de croissance à long terme moyen présenté ci-après.

Principales hypothèses

Les principales hypothèses appliquées pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT sont les suivantes :

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Taux de croissance à long terme :				
Roy. Uni	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
Allemagne	1,50%	1,50%	1,50%	2,50%
France	1,50%	1,50%	1,50%	2,50%
Finlande	1,50%	1,50%	1,50%	2,50%
Suède	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
Italie	1,50%	1,50%	1,50%	2,50%
Espagne	1,50%	1,50%	1,50%	2,50%
Danemark	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
Pays-Bas	1,50%			
Taux d'actualisation après impôt :				
Roy. Uni	7,60%	7,10%	14,00%	14,00%
Allemagne	6,50%	7,30%	13,70%	13,70%
France	7,50%	7,50%	11,40%	12,20%
Finlande	6,80%	8,10%	11,40%	13,20%
Suède	10,00%	8,50%	14,00%	14,00%
Italie	10,20%	9,70%	12,90%	13,70%
Espagne	9,50%	8,90%	12,90%	13,00%
Danemark	5,80%	7,10%	14,00%	14,00%
Pays-Bas	6,50%			

Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital après impôts qui reflète les risques spécifiques du secteur et du pays concernés.

Aucune perte de valeur du goodwill n'a été comptabilisée pour les exercices clos aux 31 décembre 2015, 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013.

Sensibilité

Le Groupe a effectué un test de sensibilité de la charge de dépréciation aux variations des principales hypothèses utilisées (c'est-à-dire le taux d'actualisation après impôts et le taux de croissance à long terme).

Pour l'ensemble des UGT, les principales hypothèses ont été modifiées comme suit :

- taux d'actualisation après impôts : +5 % ;
- taux de croissance à long terme : -0,5 %.

Les tests de sensibilité effectués aux 31 décembre 2013, 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015 n'ont entraîné aucune charge de dépréciation supplémentaire, et le Groupe n'a donc pas modifié ses hypothèses.

Note 5.2: Immobilisations corporelles

<i>en milliers d'euros</i>	Constructions et aménagements	Agencements, matériels et mobilier de bureau	TOTAL
Valeur Brute	427	2 542	2 969
Cumul des amortissements et des dépréciations	-262	-1 881	-2 143
Valeur nette comptable au 1er janvier 2013	165	661	826
Acquisitions	14	635	649
Cessions	-153	-719	-872
Écarts de conversion	-5	-5	-10
Amortissement	86	243	329
Valeur Brute	283	2 455	2 738
Cumul des amortissements et des dépréciations	-177	-1 638	-1 815
Valeur comptable au 31 décembre 2013	106	817	923
Acquisitions	1	228	229
Cessions	-252	-872	-1 124
Écarts de conversion	9	10	19
Amortissement	159	577	736
Valeur Brute	41	1 822	1 863
Cumul des amortissements et des dépréciations	-18	-1 062	-1 080
Valeur comptable au 31 décembre 2014	23	760	783
Regroupements d'entreprises	102	17	119
Acquisitions	5	409	414
Cessions	0	-124	-124
Écarts de conversion	0	14	14
Amortissement	-36	-225	-261
Valeur Brute	148	2 137	2 285
Cumul des amortissements et des dépréciations	-54	-1 287	-1 341
Valeur comptable au 31 décembre 2015	94	850	944

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la baisse de la valeur comptable des immobilisations corporelles était liée principalement au changement de locaux de NetBooster SA, qui a entraîné des cessions d'un montant total de 646 K€ ainsi que des dépréciations d'actifs non récurrentes d'un montant total de 175 K€.

Contrats de location▪ **Location simple**

Le Groupe n'a comptabilisé aucune immobilisation acquise dans le cadre de contrats de location-financement aux 31 décembre 2015, 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1er janvier 2013. Les paiements nets en vertu des contrats de location simple s'élevaient à 1 816 K€ au 31 décembre 2015, 2 331 K€ au 31 décembre 2014, 2 272 K€ au 31 décembre 2013, liés principalement à la location de bureaux à Londres et à Paris. Ils sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à la rubrique Charges externes.

- *Loyers gratuits*

Des loyers gratuits ont été obtenus en 2013 pour le bureau de Paris pour un montant total de 275 K€. Ce montant est amorti de façon linéaire sur une période de 9 ans.

- *Sous-location*

Depuis l'exercice 2015, le bureau de Londres fait l'objet d'une sous-location. Les revenus locatifs provenant de ce contrat de sous-location sont comptabilisés sur la même base que les charges locatives correspondantes qui figurent au compte de résultat à la rubrique Charges externes, et sont comptabilisées de façon linéaire sur la durée du contrat de sous-location correspondant. Ces revenus locatifs s'élevaient à 137 K€ au 31 décembre 2015.

- *Loyers minimaux à verser en vertu des contrats de location simple non résiliables*

en milliers d'euros	31 déc. 2015
A moins d'un an	1 597
Entre un et cinq ans	1 976
À plus de cinq ans	0

Note 5.3: Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence et instruments dérivés liés

Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Actif net à l'ouverture	85	0	0
Quote-part de résultat des entreprises associées pour la période	-8	27	0
Autres participations	-77	58	0
Actif net à la clôture	0	85	0

Le 8 mai 2014, le Groupe a fait l'acquisition de 10 % du capital de la société espagnole Media Diamond pour un investissement global de 57 K€. L'accord de rachat comprenait une option d'achat de 20 K€ permettant à NetBooster d'acquies en 2015 une participation supplémentaire de 40 % pour un prix initial contractuel de 560 K€. Le Groupe a effectivement exercé son option d'achat le 16 avril 2015. Depuis le 31 décembre 2015, NetBooster détient donc 50 % du capital de Media Diamond.

Conformément aux termes du pacte d'actionnaires initial, NetBooster a la garantie de bénéficier de la moitié des sièges d'administrateur et de participer à égalité avec les autres investisseurs à l'ensemble des décisions opérationnelles et financières importantes. Le Groupe a donc jugé qu'il exerçait un contrôle conjoint sur cette entité depuis le 8 mai 2014, même si sa participation était seulement de 10 % la première année.

Par conséquent, au 31 décembre 2014, la participation de 10 % dans Media Diamond a été comptabilisée en appliquant la méthode de mise en équivalence. Cet investissement d'un montant de 85 K€ comprenait le prix initial ainsi que la part du Groupe dans le résultat de Media Diamond pour la période de huit mois close le 31 décembre 2014.

En 2015, le pacte d'actionnaires a été modifié de manière à garantir à NetBooster un siège d'administrateur supplémentaire, avec effet rétroactif au 16 avril 2015. Depuis cette date, par conséquent,

Le Groupe juge qu'il exerce le contrôle sur l'entité et la participation de 50 % dans Media Diamond a été consolidée par intégration globale.

Instruments financiers dérivés (actif)

L'option d'achat décrite plus haut a été désignée comme instrument dérivé et comptabilisée à la juste valeur en résultat. Au 8 mai 2014, elle a été initialement comptabilisée à 20 K€, ce qui correspond à son prix d'acquisition. Au 31 décembre 2014, l'option d'achat a été réévaluée à la juste valeur et comptabilisée à hauteur de 230 K€ au bilan consolidé. Par conséquent, un gain de 210 K€ résultant de la variation de la juste valeur de l'instrument a été comptabilisé dans la rubrique Autres produits et charges financiers du compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (cf. note 5.5).

Le Groupe a effectivement exercé son option d'achat le 16 avril 2015, en se portant acquéreur d'une participation supplémentaire de 40 % dans Media Diamond pour un prix contractuel final de 775 K€ ce qui l'a conduit à décomptabiliser l'instrument dérivé le 31 décembre 2015. Au 16 avril 2015, la juste valeur de l'option d'achat s'élevait à 230 K€, le cours de l'action Media Diamond étant resté stable entre le 31 décembre 2014 et le 16 avril 2015. La juste valeur de l'instrument dérivé comptabilisé précédemment est transférée à la valeur comptable de la coentreprise.

Note 5.4: Actifs financiers non courants

<i>en milliers d'euros</i>	Actifs financiers non courants
Valeur comptable au 1er janvier 2013	1 408
Acquisitions	443
Transferts	-30
Cessions	-753
Dépréciation	-262
Valeur comptable au 31 décembre 2013	806
Acquisitions	120
Cessions	-278
Dépréciation	115
Autres	-20
Valeur comptable au 31 décembre 2014	743
Acquisitions	78
Cessions	-602
Écarts de conversion	2
Dépréciation	290
Valeur comptable au 31 décembre 2015	511

Ventilation des actifs financiers non courants au 31 décembre 2013 :

- Les titres de participation non consolidés, à hauteur de 16 K€, correspondent à Buzz Lemon Holding et NetBooster Hong-Kong Holding.
- Les dépôts de garantie et autres créances, à hauteur de 532 K€, dont 140 K€ de caution pour le bail de la Rue Dieu, dont la restitution, contestée par le bailleur, a été entièrement dépréciée par

le Groupe, ainsi qu'une avance financière de 215 K€ engagée à la fin de l'année 2013 par NetBooster Spain dans le cadre d'un partenariat conclu avec Media Diamond à compter du 1^{er} janvier 2014.

- Les actifs financiers donnés en garantie du cautionnement bancaire obtenu au titre du bail portant sur les locaux du 4/6 Passage Louis Philippe à Paris à hauteur de 164 K€.
- Les créances financières détenues sur entités non consolidées, à hauteur de 290 K€ pour NetBooster Brazil et de 300 K€ pour NetBooster Hong-Kong.
- Les fonds immobilisés dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions pour 88 K€.

Ventilation des actifs financiers non courants au 31 décembre 2014 :

- Les dépôts de garantie et autres créances, à hauteur de 416 K€, dont une avance financière de 215 K€ engagée à la fin de l'année 2013 par NetBooster Spain dans le cadre d'un partenariat conclu avec Media Diamond à compter du 1^{er} janvier 2014.
- Les actifs financiers donnés en garantie du cautionnement bancaire obtenu au titre du bail portant sur les locaux du 4/6 Passage Louis Philippe à Paris à hauteur de 164 K€..
- Les autres dépôts de garantie pour le Danemark (82 K€), l'Allemagne (65 K€) et la Suisse (3 K€).
- Les créances financières détenues sur entités non consolidées à hauteur de 290 K€ pour NetBooster Brazil et 175 K€ pour NetBooster Hong-Kong, entièrement dépréciées à la date de clôture.
- Les fonds immobilisés dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions pour 162 K€.

Ventilation des actifs financiers non courants au 31 décembre 2015 :

- Les dépôts de garantie pour la France (76 K€), le Danemark (76 K€), l'Allemagne (83 K€), l'Espagne (31 K€) et la Suisse (56 K€)
- Les actifs financiers donnés en garantie du cautionnement bancaire obtenu au titre du bail portant sur les locaux du 4/6 Passage Louis Philippe à Paris à hauteur de 164 K€
- Les créances financières détenues sur entités non consolidées à hauteur de 290 K€ pour NetBooster Brazil et 175 K€ pour NetBooster Hong-Kong, entièrement dépréciés à la date de clôture.
- Les fonds immobilisés dans le cadre du contrat de liquidité pour 16 K€

Note 5.5: Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers ont été classés par catégories en fonction de leur base d'évaluation et, pour les éléments évalués à la juste valeur, selon que les variations de la juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat ou dans l'état consolidé du résultat global.

Instrument financiers (actif) par catégorie

<i>en milliers d'euros</i>	Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers au coût amorti
Actifs financiers non courants	0	0	1 408
Créances clients et comptes rattachés (hors avance sur paiement)	0	0	34 844
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	8 457
Instrument financiers au 1er janvier 2013	0	0	44 709
Actifs financiers non courants	0	0	806
Créances clients et comptes rattachés (hors avance sur paiement)	0	0	31 635
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	7 509
Instrument financiers au 31 décembre 2013	0	0	39 950
Actifs financiers non courants	0	0	743
Créances clients et comptes rattachés (hors avance sur paiement)	0	0	31 727
Instrument financiers dérivés	0	230	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	5 567
Instrument financiers au 31 décembre 2014	0	230	38 037
Actifs financiers non courants	0	0	511
Créances clients et comptes rattachés (hors avance sur paiement)	0	0	42 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	7 052
Instrument financiers au 31 décembre 2015	0	0	49 638

Instrument financiers (passif) par catégorie

<i>en milliers d'euros</i>	Instrument dérivés à la juste valeur en résultat	Autres dettes financières au coût amorti
Emprunts	0	13 455
Instrument financiers dérivés	2 014	0
Fournisseurs et comptes rattachés : Fournisseurs	0	31 161
Instrument financiers au 1er janvier 2013	2 014	44 616
Emprunts	0	14 462
Instrument financiers dérivés	859	0
Fournisseurs et comptes rattachés : Fournisseurs	0	28 384
Instrument financiers au 31 décembre 2013	859	42 846
Emprunts	0	12 506
Instrument financiers dérivés	1 169	0
Fournisseurs et comptes rattachés : Fournisseurs	0	23 212
Instrument financiers au 31 décembre 2014	1 169	35 718
Emprunts	0	12 217
Instrument financiers dérivés	72	0
Fournisseurs et comptes rattachés : Fournisseurs	0	33 962
Fournisseurs et comptes rattachés : dettes envers les parties liées	0	2
Instrument financiers au 31 décembre 2015	72	46 181

Note 5.6: Créances clients et comptes rattachés

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Créances clients	42 554	32 338	32 490	36 493
Avances et acomptes	978	605	658	915
Créances sur parties liées	2	0	0	0
Provisions pour dépréciation des créances client	-481	-611	-855	-1 649
Créances clients et comptes rattachés	43 053	32 332	32 293	35 759

Justes valeurs

La juste valeur du poste Créances clients et comptes rattachés correspond approximativement à sa valeur comptable.

Analyse de dépréciation des créances

Le tableau ci-après présente une analyse de dépréciation des créances :

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Non échues, non dépréciées	33 214	20 459	21 812
Échues mais non dépréciées			
Moins de 31 jours	6 495	8 377	5 620
31 - 60 jours	1 188	738	1 113
61 - 90 jours	280	459	816
Plus de 90 jours	1 042	1 969	2 731
Échues et dépréciées	335	335	397
Créances clients	42 554	32 338	32 490

Le tableau ci-après présente les variations des provisions pour dépréciation des créances :

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Provisions pour dépréciation à l'ouverture	-611	-855	-1 649
Dépréciation supplémentaire	-93	-145	-523
Provisions utilisées (créances dépréciées)	283	392	1 312
Provisions non utilisées reprises	0	0	0
Écarts de conversion	-2	-3	5
Autres	-58	0	0
Provisions pour dépréciation à la clôture	-481	-611	-855

Les variations des provisions pour dépréciation des créances sont comptabilisées à la rubrique Coût des ventes du compte de résultat consolidé. En règle générale, les provisions sont comptabilisées lorsqu'il est probable que la créance ne soit pas recouvrée. Les améliorations apportées à la gestion des risques liés aux clients en 2012 ont permis d'éliminer toute dépréciation significative au cours de l'exercice 2014.

Devises

Le tableau ci-après présente la contre-valeur en euro des valeurs comptables des créances en monnaie étrangère :

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Euro	34 456	25 679	25 997	27 431
Livre Sterling	3 557	0	1 080	4 807
Couronne suédoise	228	0	0	0
Franc Suisse	2 243	1 230	759	574
Couronne danoise	783	4 882	3 688	3 681
Couronne norvégienne	1 015	0	0	0
Dollar US	272	547	966	0
Créances clients	42 554	32 338	32 490	36 493

Créances cédées

Au 1^{er} janvier 2013 et au 31 décembre 2013, la valeur comptable des créances clients intègre des créances cédées à des tiers (contrats d'affacturage). En vertu de ces contrats, le Groupe a cédé les créances concernées à une société d'affacturage contre des disponibilités et s'est dès lors interdit de les vendre ou de les donner en nantissement. Toutefois, selon les normes IFRS, le Groupe a conservé les principaux risques et avantages des créances cédées. Il continue donc de comptabiliser au bilan les actifs cédés dans leur totalité. Le montant remboursable en vertu du contrat d'affacturage est présenté en tant qu'emprunt garanti. Le contrat d'affacturage, parvenu à échéance le 30 avril 2014, a été remplacé par des facilités non garanties souscrites auprès des partenaires bancaires du Groupe.

Les valeurs comptables correspondantes sont présentées dans le tableau ci-après :

en milliers d'euros	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Créances cédées à société d'affacturage	4 057	1 219

Note 5.7: Autres actifs

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Autres créances (1)	197	334	2 380	2 914
Acomptes aux fournisseurs	32	171	0	0
Créances sociales et fiscales	80	10	54	53
État (2)	747	398	103	26
Autres actifs courants	1 056	913	2 537	2 993
Courant	719	445	2 227	2 993
Non courant	337	468	310	0

(1) En 2013, les autres créances sont liées à l'affacturage souscrit par la société NetBooster SA : 2080 K€ d'en-cours disponible et 636 K€ de fond de garantie. Ces postes n'existent plus au 31 décembre 2014 du fait de la cessation au cours du premier semestre 2014 du contrat d'affacturage de NetBooster SA.

En 2014, suite à la liquidation des sociétés du groupe Trade Doubler Search, 2,3M€ de créances envers la société Bidbuddy ont été abandonnées. Cette dette a été compensée avec l'abandon de créance avec la société Bidbuddy pour 2.3M€. Un produit de 224K€ a été constatée en exceptionnel. Les autres créances concernent principalement un avoir à recevoir en France pour 80 K€

(2) La créance de l'état correspond principalement au montant des CIR 2012, 2013 et 2014 et CICE 2013, 2014 et 2015. Ces montants sont comptabilisés principalement en non courant.

Note 5.8: Trésorerie et équivalents

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Disponibilités	7 011	5 549	7 491	8 437
Dépôts à court terme	41	18	18	20
Trésorerie et équivalents de trésorerie (tels que présentés au bilan)	7 052	5 567	7 509	8 457
Découverts bancaires	1 214	904	15	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie (tels que présentés dans le tableau de financement)	5 838	4 664	7 494	8 433

Au 31 décembre 2014, l'arrivée tardive d'un virement bancaire de 1,3 million d'euros d'un client a eu une incidence négative sur la trésorerie.

Note 5.9: Capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social de la Société s'élevait à 1 659 K€, représenté par 16 586 570 actions d'une valeur nominale de 0,10 €. Le tableau ci-après présente les variations du capital social depuis le 1^{er} janvier 2013 :

En euros (sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital social	TOTAL
Au 1er janvier 2013	14 607 331	0,10	1 460 733
Augmentation de capital en numéraire (22 janvier 2013)	232 708	0,10	23 271
Conversion des obligations convertibles (22 janvier 2013)	150 000	0,10	15 000
Conversion des obligations convertibles (13 février 2013)	200 000	0,10	20 000
Augmentations de capital (actions gratuites) (4 mars 2013)	139 168	0,10	13 917
Conversion des obligations convertibles (27 mars 2013)	100 000	0,10	10 000
Augmentations de capital (actions gratuites) (17 juillet 2013)	1 000	0,10	100
Au 31 décembre 2013	15 430 207	0,10	1 543 021
Augmentation de capital en numéraire (22 janvier 2014)	81 932	0,10	8 193
Augmentations de capital (actions gratuites) (31 mars 2014)	7 500	0,10	750
Conversion des obligations convertibles (7 mai 2014)	100 000	0,10	10 000
Conversion des obligations convertibles (31 décembre 2014)	400 000	0,10	40 000
Au 31 décembre 2014	16 019 639	0,10	1 601 964
Augmentation de capital en numéraire (14 janvier 2015)	81 931	0,10	8 193
Conversion des obligations convertibles (7 avril 2015)	150 000	0,10	15 000
Conversion des obligations convertibles (31 mai 2015)	150 000	0,10	15 000
Conversion des obligations convertibles (30 juin 2015)	150 000	0,10	15 000
Augmentations de capital (actions gratuites) (15 septembre 2015)	5 000	0,10	500
Augmentations de capital (actions gratuites) (21 décembre 2015)	30 000	0,10	3 000
Au 31 décembre 2015	16 586 570	0,10	1 658 657

Droits de conversion des obligations convertibles

Le 23 mars 2012, la Société a émis des obligations convertibles (cf. note 5.11).

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015, 18, 20 et 18 obligations ont été converties en respectivement 450 000 actions, 500 000 actions et 450 000 actions, ce qui représente une augmentation de capital d'un montant total de 3,5 millions d'euros.

Augmentations de capital

Cf. note 1.2.

Titres donnant accès au capital social

La Société a émis certains titres (bons de souscription d'actions et actions gratuites) donnant accès au capital social. Les tableaux de la note 6.4 donnent une présentation synthétique des droits en circulation au 31 décembre 2015 :

Note 5.10: Autres provisions non courantes

en milliers d'euros	TOTAL
Au 1er janvier 2013	11
Provision supplémentaire	55
Utilisée sur la période	-1
Écarts de conversion	1
Au 31 décembre 2013	66
Provision supplémentaire	50
Utilisée sur la période	-68
Écarts de conversion	2
Au 31 décembre 2014	50
Provision supplémentaire	56
Au 31 décembre 2015	106

La provision concerne des litiges.

Litiges

Aux 1^{er} janvier 2013 et 31 décembre 2013, une provision pour litiges de 8 K€ a été constatée résultant d'un différend entre la Société et l'administration fiscale française au sujet d'un contrôle fiscal effectué en 2009. La Société s'était vue rappeler par l'administration fiscale des droits d'enregistrement au titre de cessions de droits sociaux de sociétés étrangères pour un montant global d'environ 850 K€. Le litige a trouvé une issue en octobre 2014, conduisant à la reprise de la provision constituée précédemment et à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle de 136 K€ (cf. note 6.6).

Au 31 décembre 2013, une provision de 56 K€ a été constatée au titre d'un litige entre NetBooster UK, filiale détenue à 100 %, et l'un de ses salariés. Cette provision a été reprise au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, une provision de 50 K€ a été constituée concernant un litige avec un salarié. Au 31 décembre 2015, la direction estime que le risque n'a pas évolué.

Au 31 décembre 2015, une provision de 56 K€ a été constatée concernant des litiges avec des salariés. Sur la base des risques estimés par les avocats, la direction estime le risque maximal à 56 K€.

Note 5.11: Emprunts

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Emprunts bancaires	769	1 030	1 938	1 931
Obligations convertibles	0	10 324	10 762	11 004
Emprunts non courants	769	11 354	12 700	12 935
Emprunts bancaires	179	167	1 655	403
Obligations convertibles	10 055	81	92	94
Découverts bancaires	1 214	904	15	24
Emprunts courants	11 448	1 152	1 762	520

Emprunts bancaires

Au 31 décembre 2014, la liste des emprunts bancaires était la suivante :

- Un emprunt de 1 024 K€ au Danemark, assorti d'un taux d'intérêt de 9,25 % (remboursé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015),
- Un emprunt de 173 K€ en France, assorti d'un taux d'intérêt de 2,8 %.

Au 31 décembre 2015, la liste des emprunts bancaires était la suivante :

- Un emprunt de 470 K€ en France auprès du CDN (taux d'intérêt de 2,25 %) et un emprunt de 470 K€ en France auprès de la BPI (taux d'intérêt de 3,27%). Ces deux emprunts ont été mis en place en juin et en juillet 2015,
- Un emprunt de 64 K€ en France (taux d'intérêt de 2,8 %).

Obligations convertibles

En 2012, la Société a renégocié un emprunt obligataire convertible initialement émis en 2007. Principales modalités des termes du contrat d'obligations convertibles :

- Nombre d'obligations : 232 (admissibles et cotées sur le marché Alternext depuis le 28 mars 2007)
- Valeur nominale d'une obligation : 62 500 €
- Prix d'émission d'une obligation : 62 500 €
- Durée de l'emprunt : 4 ans
- Taux d'intérêt annuel : 3 %
- Taux de rendement actuariel brut en cas de non conversion : 6,12 %
- Amortissement en cas de non conversion avant la date d'échéance le 23 mars 2016 : le 23 mars 2015 au prix d'émission, majoré d'une prime de remboursement de 8 543 € par titre, soit un total de 71 043 € par titre.
- Parité de conversion : 1 obligation donnera droit à 25 000 actions (soit 2,50 € par action). Au-delà d'un cours moyen pondéré (VAWP) de 4,75 € par action, une OC donnera droit à un nombre d'actions égal à $25\,000 \times 4,75 / \text{VAWP}$

En 2012 et 2013, 51 OC ont été converties en actions. 20 autres OC ont été converties en 2014 et 18 autres en 2015. Au 31 décembre 2015, leur nombre s'établissait ainsi à 143, pour un total de primes de remboursement dues à l'échéance des titres de 1 221 649 € (cf. note 5.9 pour les impacts sur le capital social).

Le tableau ci-après présente la valeur comptable des obligations convertibles et de l'option de conversion correspondante :

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Obligations convertibles (parts courante et non courante)	10 055	10 405	10 854	11 098
Option de conversion dérivée	72	1 169	859	2 014
Total	10 127	11 574	11 713	13 112

La valeur comptable de l'option de conversion dérivée est égale à sa juste valeur. L'option de conversion dérivée est comptabilisée dans les instruments financiers dérivés non courants.

Note 5.12: Impôts courants et différés

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Impôt courant	-1 236	-770	-658
Impôt différé	-35	1 149	-715
Impôt sur le résultat	-1 271	379	-1 373

Les impôts courants intègrent la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises en France pour un montant total de 115 K€, 128 K€ et 120 K€, pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013.

L'impôt prélevé sur le résultat avant impôts du Groupe diffère du montant théorique découlant du taux d'imposition de base de la maison mère en France (33,33 %) comme suit :

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Résultat avant impôt	3 826	2 315	744
Impôt sur le résultat calculé en appliquant le taux d'imposition en vigueur dans chaque pays	-1 271	379	-1 373
Charge d'impôt théorique	-1 275	-772	-248
Incidence fiscale de :			
- écarts de taux d'imposition	70	95	-61
- écarts d'assiette fiscale	-133	105	-54
- changements de périmètre (hors incidence des impôts différés)	5	-92	-25
- autres effets de périmètre (CVAE)	-77	-85	-80
- capitalisation ou utilisation des déficits fiscaux reportables non capitalisés auparavant	0	1 128	-970
- autres	62	0	64
- Retraitements IFRS sans base	76		
Charge d'impôt effective	-1 272	379	-1 373

La charge d'impôt relative aux autres éléments du résultat global est négligeable.

Impôt différé

Le tableau ci-après présente une analyse des actifs et passifs d'impôts différés :

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Actifs d'impôts différés	2 755	2 529	1 194	1 887
- réalisables à plus de 12 mois	1 694	2 130	992	1 532
- réalisables dans les 12 mois	1 062	399	202	355
Passifs d'impôts différés	349	147	0	25
- réalisables à plus de 12 mois	349	147	0	0
- réalisables dans les 12 mois	0	0	0	25
Impôts différés nets	2 406	2 382	1 194	1 862

Le mouvement enregistré au compte de l'impôt différé est le suivant :

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Au 1er janvier	2 382	1 194	1 862
Écarts de conversion	15	-4	-6
Regroupements d'entreprises	0	0	0
Charge enregistrée au compte de résultat	-35	1 149	-715
Autres	125	18	24
Impôts imputés directement au débit ou au crédit des capitaux propres	-81	25	29
Au 31 décembre	2 406	2 382	1 194

L'essentiel des actifs d'impôts différés correspond à des économies d'impôts attendues des reports déficitaires dont sont détentrices les sociétés du Groupe. Les actifs d'impôts différés sont reconnus sur des reports déficitaires dans la mesure où il est probable que les bénéfices imposables futurs permettront de les récupérer.

Au 31 décembre 2015, le Groupe limite l'horizon de probabilité d'imputation de ses déficits fiscaux à un horizon de trois exercices suivant l'exercice 2015.

Le tableau ci-après présente les reports déficitaires des sociétés du Groupe au 31 décembre 2015 :

Filiales	31 déc. 2015
NetBooster SA	10 691
NetBooster Italy	367
NetBooster Finland	1 025
NetBooster Holding A/S	10 092
NetBooster Agency A/S	3 894
NetBooster Spain	265
NetBooster Sweden	1 343
NetBooster UK	7 236
Déficits fiscaux reportables	34 913

À l'exception des résultats des derniers exercices marqués par des pertes opérationnelles non récurrentes, la société NetBooster SA a enregistré depuis 2004 des résultats fiscaux bénéficiaires. Elle est par ailleurs fiscalement intégrée avec sa filiale Pixidis depuis le 1^{er} janvier 2013, filiale fortement bénéficiaire.

Le groupe Guava a opté pour une intégration fiscale comprenant l'ensemble des sociétés danoises de son périmètre.

La société NetBooster Italy a été fortement restructurée depuis 2009 avec pour objectif un redressement progressif de la rentabilité opérationnelle. Les projections de résultat de cette entité permettent d'estimer l'utilisation probable des déficits fiscaux reportables à un horizon de deux à trois exercices.

La société NetBooster Spain a fusionné au cours du premier semestre 2012 avec la société Evolnet, société fortement bénéficiaire depuis son entrée dans le groupe en 2008. Cette opération lui a permis d'utiliser une partie de ses déficits fiscaux reportables en 2012, 2013 et 2014.

La société NetBooster Finland a été fortement restructurée depuis 2010. Les projections de résultat de cette entité permettent d'estimer l'utilisation probable d'une partie de ses déficits fiscaux reportables à un horizon de deux à trois exercices.

Note 5.13: Dettes fournisseurs et autres dettes

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Fournisseurs	33 962	23 212	28 384	31 161
Dettes envers les parties liées	2	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 593	2 148	1 907	1 689
Dettes fiscales hors impôts sur les bénéfices	4 438	3 513	2 954	3 955
Acomptes sur créances clients	68	76	93	2 133
Produits constatés d'avance	7 682	7 832	4 514	3 411
Autres	16	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	48 761	36 781	37 852	42 349

La valeur comptable des dettes fournisseurs et autres dettes est réputée égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les produits constatés d'avance correspondent à l'étalement du chiffre d'affaires relatif aux phases d'audit, inscription et maintenance, à des prestations de Consulting facturées mais restant à servir, à des revenus médias et affiliation facturés d'avance.

Note 5.14: Autres passifs

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Dettes sur management	220	223	447	3 093
Franchises de loyer	190	221	160	0
Autres dettes opérationnelles (1)	1 300	2 492	4 879	4 766
Autres (2)	420	0	0	0
Autres dettes	2 130	2 936	5 486	7 859
<i>Courant</i>	1 566	2 299	5 050	7 412
<i>Non courant</i>	564	637	436	447

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le Groupe a procédé à la liquidation des sociétés non opérationnelles du groupe Trade Doubler Search, acquises en 2011. Ces sociétés non opérationnelles assumaient une dette de 2,6 millions d'euros, et avaient comptabilisé 2,3 millions d'euros de créances vis-à-vis de leur ancienne société mère IMV. Suite à cette liquidation, une dette de 2,6 M€ a été dépréciée et a été compensée par l'abandon des 2,3 M€ de créances.
- (2) La Société fait l'objet d'une demande d'indemnisation à hauteur de 1,7 million d'euros de la part de Monsieur Raphaël Zier (ancien Directeur général) au cours des dernières années. Cette demande est formulée au titre d'un défaut d'émission d'instruments financiers à son profit pendant l'exercice de ses fonctions. Les négociations sont en cours et au 31 décembre 2015, la direction estimait le risque à 420 K€. De fait, le Groupe a provisionné cette somme dans les autres passifs courants au bilan consolidé. Cette charge est comptabilisée à la rubrique Autres produits et charges opérationnels - nets.

NOTE 6: NOTES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**Note 6.1: Information sectorielle**

Choisissant d'analyser la performance du Groupe à la fois par produit et par zone géographique, le conseil d'administration a identifié six secteurs opérationnels isolables :

- France
- Royaume-Uni
- Allemagne et Suisse qui affichent des taux de croissance comparables et des marges de croissance similaires
- Europe du Nord, qui regroupe le Danemark, la Finlande et la Suède qui affichent des taux de croissance comparables et des marges de croissance comparables
- Europe du Sud, qui comprend l'Espagne et l'Italie, qui ont des taux de croissance comparables et des marges de croissance similaires
- Moyen-Orient (Dubai)

Par ailleurs, le niveau d'information sectorielle par produit a été présenté pour donner une vue d'ensemble des principales activités du Groupe. Par conséquent, les activités se décomposent comme suit :

- Les activités dites de PPC (Pay Per Click), liées à la gestion de mots clés et d'espaces publicitaires pour la clientèle.
- L'activité d'optimisation des moteurs de recherche (SEO), qui est une activité de conseil liée à la création et à l'optimisation de sites web.
- L'activité Média, qui concerne l'optimisation de campagnes publicitaires à travers l'achat d'espace online et le retargeting (par le biais du RTB).
- L'activité Data, qui comprend à la fois les solutions de CRM (Campagnes d'emailing et Gestion de Base de Données) et les solutions de Data Analytics
- L'activité Affiliation, qui assure la gestion de campagnes publicitaires à travers des réseaux d'affiliation.
- L'activité Design, qui regroupe la conception de sites web, de publicités (vidéos, bannières), d'e-mails ou d'autres supports publicitaires.
- L'activité Social Media, qui concerne le retargeting publicitaire sur les réseaux sociaux.

Le conseil d'administration se fonde principalement sur la marge brute pour évaluer la performance des secteurs opérationnels. Toutefois, il examine également les informations sur l'EBITDA, même si cet indicateur ne fait pas l'objet d'une analyse spécifique par les administrateurs.

Information sectorielle

en milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Marge brute	EBITDA	Résultat net de l'exercice	Actifs non courants (*)
France	14 973	8 947	846	-213	2 754
Royaume-Uni	12 113	4 351	961	688	154
DACH (1)	49 640	11 800	2 391	1 687	12 945
Europe du Nord	17 168	7 013	-20	-661	5 881
Europe du Sud	12 743	3 182	936	628	6 119
Moyen-Orient (Dubai)	4 166	1 960	404	426	0
Dépréciation, reprises sur provisions & pertes sur créances		-86			
Total au 31 décembre 2015	110 803	37 167	5 518	2 555	27 853

en milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Marge brute	EBITDA	Résultat net de l'exercice	Actifs non courants (*)
France	15 501	10 682	627	423	2 734
Royaume-Uni	9 751	3 268	365	1 902	123
DACH (1)	42 114	9 241	1 747	1 065	12 495
Europe du Nord	20 260	7 785	869	-953	5 846
Europe du Sud	8 118	2 528	760	312	4 927
Moyen-Orient (Dubai)	2 288	929	-18	-55	0
Taux de change	-1 464	-208	0	0	0
Dépréciation, reprises sur provisions & pertes sur créan	0	-143	0	0	0
Total au 31 décembre 2014	96 568	34 082	4 350	2 694	26 125

(*) correspond au goodwill, aux immo. corporelles et incorporelles

(1) D.A.C.H.: Allemagne, Autriche, Suisse et Pays-Bas

en milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Marge brute	EBITDA	Résultat net de l'exercice	Actifs non courants (*)
France	16 803	10 805	156	-1 153	2 498
Royaume-Uni	20 272	3 674	95	-346	165
DACH (1)	50 328	9 761	2 034	1 207	12 512
Europe du Nord	17 876	7 072	197	-235	5 852
Europe du Sud	6 236	2 156	72	-44	4 924
Moyen-Orient (Dubai)	2 571	919	-24	-58	0
Dépréciation, reprises sur provisions & pertes sur créan	0	-562	0	0	0
Total au 31 décembre 2013	114 086	33 825	2 530	-629	25 951

(*) correspond au goodwill, aux immo. corporelles et incorporelles

(1) D.A.C.H.: Allemagne, Autriche, Suisse et Pays-Bas

en milliers d'euros	Actifs non courants (*)
France	2 356
Royaume-Uni	261
DACH (1)	12 446
Europe du Nord	5 870
Europe du Sud	4 931
Moyen-Orient (Dubai)	0

Total au 1er janvier 2013 25 864

(*) correspond au goodwill, aux immo. corporelles et incorporelles

(1) D.A.C.H.: Allemagne, Autriche, Suisse et Pays-Bas

Rapprochement des actifs non courants

en milliers d'euros	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	1er jan. 2013
Goodwill	26 429	24 934	24 934	24 934
Autres immobilisations incorporelles	480	408	94	104
Immobilisations corporelles	944	783	923	826
Total actifs non courants (*)	27 853	26 125	25 951	25 864

Informations complémentaires sur les produits

en milliers d'euros	Chiffre d'affaires		
	2015	2014	2013
PPC	67 470	53 259	69 773
SEO	5 004	6 010	8 064
Media	13 332	11 828	11 285
Data	6 352	6 724	5 726
Affiliate	14 800	15 182	14 517
Design	2 366	2 750	2 879
Social Media	1 480	2 279	1 511
Consulting	0	0	331
Taux de change	0	-1 464	0
Total CA Groupe	110 803	96 568	114 086

en milliers d'euros	Marge brute		
	2015	2014	2013
PPC	14 765	13 160	12 913
SEO	4 539	4 820	5 794
Media	5 011	3 310	3 405
Data	5 342	5 563	4 487
Affiliate	4 570	4 263	4 247
Design	1 943	2 554	2 537
Social Media	1 083	763	737
Consulting	0	0	266
Taux de change	0	-208	0
Dépréciation, reprises sur provisions & pertes sur créan	-86	-143	-562
Total marge brute Groupe	37 167	34 082	33 825

Note 6.2: Autres produits opérationnels

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Subventions opérationnelles	1	1	0
Transferts de charges	170	21	10
Autres	328	390	140
Autres produits opérationnels	499	412	150

La rubrique Autres concerne principalement des reprises de différence sur les factures fournisseurs à plus de cinq ans et dépréciés afin d'apurer la position inscrite au bilan.

Note 6.3: Charges opérationnelles**Charges de personnel**

<i>en milliers d'euros</i>	2015	2014	2013
Salaires et traitements	-20 040	-18 378	-19 807
Charges sociales couvrant les salaires et traitements	-3 844	-4 142	-4 467
Options sur actions octroyées à la direction et aux salariés (cf. No	-85	-135	-74
Prestations de retraite	-5	-4	-1
Autres	-308	-297	-384
Avantages du personnel	-24 282	-22 956	-24 733

Charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	2015	2014	2013
Location et charges locatives	-2 199	-2 331	-2 272
Frais de déplacement	-1 118	-893	-984
Marketing	-391	-422	-400
Cotisations et abonnements	-201	-240	-226
Droits de licence	-724	-580	-130
Téléphone et Internet	-295	-341	-586
Maintenance	-169	-148	-176
Assurance	-114	-138	-82
Honoraires	-1 341	-1 148	-1 023
Coûts de recrutement	-213	-132	-50
Frais bancaires	-88	-103	-117
Prestataires extérieurs	-210	-75	-68
Autres	-684	-367	-117
Charges externes	-7 747	-6 918	-6 231

Note 6.4: Paiements fondés sur des actions

La Société a émis des Bons de souscription d'actions (BSA) ainsi que des actions gratuites.

Bons de souscription d'actions (BSA)

Le tableau ci-après donne une présentation synthétique des données liées aux bons de souscription d'actions :

Plans	Date d'attribution par le Conseil d'administration	Nombre de BSA en circulation				Prix de sousc.	Prix d'ex.
		1 jan. 2013	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2015		
BSA 2009	Avant 2012	78 170	0	0	0	-	2,26 €
BSA management / BSA MP	5 déc. 2012	0	163 863	81 931	0	0,0 €	2,73 €
BSA 2014	12 mai 2014	0	0	1 175 000	1 175 000	0,2 €	2,42 €

Chacun des BSA de ces plans est convertible en 1 action ordinaire.

- BSA 2009

Ces BSA ont été attribués avant le 1^{er} janvier 2013. Ils n'ont jamais été exercés et sont devenus non exerçables au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Aucune évaluation au sens d'IFRS 2 n'a été effectuée dans la mesure où la date d'acquisition des droits était antérieure au 1^{er} janvier 2013 (date de transition aux IFRS).

- BSA Management / BSA MP

Les BSA ont été attribués lors de la réunion du conseil d'administration du 5 décembre 2012, sous réserve de la signature de l'amendement à l'accord de cession de la société Metapeople au Groupe (qui a effectivement eu lieu en janvier 2013). Les BSA ont été attribués au titre des compléments de prix dus aux deux anciens actionnaires de Metapeople. 163 863 BSA ont été attribués à la même date dans le cadre de 2 plans (81 932 BSA-1 et 81 931 BSA-2). La totalité des BSA-1 a été exercée le 21 janvier 2014 et les BSA-2 ont été intégralement exercés le 14 janvier 2015.

L'exercice des bons de souscription d'actions n'est soumis à aucune condition de performance. Cependant, cet exercice est tout de même soumis à une condition de service, le bénéficiaire étant tenu de figurer encore parmi les salariés ou les mandataires sociaux de la Société. Ces plans sont qualifiés de plans réglés en instruments de capitaux selon IFRS 2.

Aucune évaluation au sens d'IFRS 2 n'a été effectuée dans la mesure où les BSA Management concernent les modifications à l'accord de complément de prix conclu en 2012 dans le cadre de l'acquisition de Metapeople. Ce changement étant intervenu le 5 décembre 2012, avant la date de

transition aux IFRS, et dans la mesure où il n'a pas été opéré au bénéfice des deux anciens actionnaires, aucune charge ne doit être comptabilisée pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014.

- BSA 2014

L'attribution des BSA est intervenue lors de la réunion du conseil d'administration du 14 mai 2014 pour certains des mandataires sociaux et de l'équipe de direction de NetBooster. Le prix de souscription de chaque BSA a été fixé à 0,20 €, conformément à l'évaluation effectuée par un expert indépendant, et le prix d'exercice a atteint 2,42 € ce qui correspond au cours moyen de clôture de l'action sur Alternext Paris au cours des 60 séances ayant précédé le 12 mai 2014.

Les BSA ont été intégralement souscrits par les bénéficiaires pour un montant total de 235 K€, comptabilisé comme une prime d'émission par la Société en 2014.

Les BSA ne peuvent être exercés pendant 18 mois à partir de la date d'attribution. Ils peuvent donc être exercés à partir du 12 novembre 2015.

L'exercice des BSA est soumis à des conditions de performance et de service. Selon la condition de performance, le cours de l'action en clôture doit être supérieur à 3,30 € pendant 20 séances consécutives avant la date d'attribution (14 mai 2014) et la date d'exercice. Selon la condition de service, le bénéficiaire doit encore être salarié de la Société. Ce plan est qualifié de plan réglé en instruments de capitaux selon IFRS 2.

Le prix de souscription ayant été déterminé comme étant la juste valeur des BSA (déterminée par un expert indépendant), aucune charge ne doit être comptabilisée en tant que paiements fondés sur des actions.

Actions gratuites (AGA)

La Société peut procéder à une émission d'actions ordinaires sans contrepartie monétaire au profit de ses salariés. Il s'agit d'actions gratuites. Conformément à la norme IFRS 2, les plans d'actions gratuites sont réglés en instruments de capitaux.

Le tableau ci-après donne une présentation synthétique des données relatives aux actions gratuites :

Plans	Date d'attribution par le Conseil d'administration	Nombre de BSA en circulation				Date d'acquisition des droits
		1 jan. 2013	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2015	
AGA Guava	2 mars 2011 et 13 mai 2011	340 583	0	0	0	2 mars 2013 et 13 mai 2013
AGA	7 février 2012	7 500	7 500	7 500	0	7 février 2012
AGA	17 juillet 2013	0	5 000	5 000	0	17 juillet 2013
AGA 2013	14 octobre 2013	0	30 000	30 000	0	14 octobre 2015
AGA 2014	3 février 2014	0	0	112 000	86 000	3 février 2016
AGA DF	12 novembre 2014	0	0	12 500	0	12 novembre 2016

Conditions▪ AGA Guava

Les salariés éligibles sont les salariés de la filiale Guava (339 582 actions gratuites) et l'ancien directeur informatique (1 000 actions gratuites). Ces actions gratuites sont soumises à des conditions de performance et de service :

- Les conditions de performance sont liées aux résultats de l'entreprise.
- Ce plan est égal
- ement assorti d'une condition de service selon laquelle les bénéficiaires doivent encore être salariés de la Société au 2 mars 2013 (339 582 actions gratuites) et au 13 mai 2013 (1 000 actions gratuites)

Le 4 mars 2013, et le 17 juillet 2013, à l'issue de la période de condition de service de deux ans, 139 168 et 1 000 options sur actions ont été attribuées définitivement aux bénéficiaires des plans respectivement, par le biais d'une augmentation de capital.

▪ AGA (attribuée le 7 février 2012)

Le Directeur général était éligible au plan. L'acquisition des droits sur les actions gratuites n'était soumise à aucune condition. Le 31 mars 2014, 7 500 actions ont été attribuées définitivement au bénéficiaire du plan par le biais d'une augmentation de capital de 750 € (nominal de 0,1 €).

▪ AGA (attribuée le 17 juillet 2013)

Le Directeur général était éligible au plan. L'acquisition des droits sur les actions gratuites est soumise à une condition de service selon laquelle le bénéficiaire doit encore être salarié de la Société au 17 juillet 2015. Ces actions gratuites ont été attribuées définitivement le 15/09/2016.

▪ AGA 2013

Quatre des membres de l'équipe de direction du Groupe étaient éligibles au plan. L'acquisition des droits sur les actions gratuites est soumise à une condition de service selon laquelle le bénéficiaire doit encore être salarié de la Société au 14 octobre 2015.

Le 21 décembre 2015, à l'issue de la période de condition de service de deux ans, 30 000 options sur actions ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires de ce plan, par le biais d'une augmentation de capital.

▪ AGA 2014

Quinze cadres du Groupe étaient éligibles au plan.

L'acquisition des droits sur les actions gratuites est soumise à une condition de service selon laquelle le bénéficiaire doit encore être salarié de la Société au 3 février 2016. Compte tenu de cette dernière condition, les actions gratuites en circulation étaient au nombre de 86 000 au 31 décembre 2015 (contre 112 000 au 31 décembre 2014).

▪ AGA DF

L'un des salariés de la société Metapeople était éligible au plan.

L'acquisition des droits de ces actions gratuites est soumise à des conditions de performance et de service :

- Selon la condition de performance, le Groupe doit avoir effectué des achats à hauteur d'un certain montant auprès du fournisseur Facebook pour l'exercice clos les 31 décembre 2014 et 2015.
- Ce plan est également assorti d'une condition de service selon laquelle les bénéficiaires doivent encore être salariés de la Société au 12 novembre 2016.

Toutefois, le salarié éligible au plan a quitté la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Méthodes d'évaluation des actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites a été déterminée à partir du modèle Black & Scholes. Les méthodes d'évaluation utilisées pour estimer la juste valeur des actions gratuites sont présentées ci-après :

- Le cours de l'action se base sur le cours coté des actions ordinaires à la clôture aux dates d'attribution ;
- Le scénario présume que les salariés restent au sein de l'effectif
- La probabilité de réalisation des conditions de performance interne (« non-markets conditions ») est estimée à 100 %.

Pour chaque plan, les charges relatives à des paiements en actions sont comptabilisées au cours de la période d'acquisition des droits.

Ventilation des charges de rémunération en actions gratuites comptabilisées selon IFRS 2 pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015

(en K€)

Plans	2015	2014	2013
AGA Guava	0	0	57
AGA (attribuée en février 2012)	0	0	0
AGA (attribuée en juillet 2013)	0	0	10
AGA 2013	22	28	6
AGA 2014	65	106	-
AGA DF	-2	2	-
Total	85	135	74

Note 6.5: Amortissements

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Dépréciation des immobilisations corporelles (cf. nc)	-352	-361	-366
Amortissement des immobilisations incorporelles (c)	-163	-56	-41
Dépréciation et amortissement	-515	-417	-407

Note 6.6: Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe a identifié un nombre limité d'éléments qui sont bien identifiés, non récurrents et d'un montant particulièrement significatif. Ils figurent séparément dans le compte de résultat à la rubrique Autres produits et charges opérationnels afin de mieux rendre compte de la performance financière du Groupe :

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Produits de cession d'actifs - net	0	353	0
Abandon de la dette tradedoubler search - net	0	225	0
Crédit d'impôt recherche 2011 à 2013	0	225	0
Contrôle fiscal	0	-140	0
Charges de restructuration	-338	-431	-323
Gain sur écarts d'équivalence (1)	167	0	0
Sociétés sorties du périmètre (2)	189	0	0
Litiges (3)	-420	0	0
Autres	-266	-92	-526
Autres produits et charges opérationnels, non courants	-668	140	-849

(1) Gain sur la sortie des titres mis en équivalence Media Diamond

(2) Plus value sur la sortie de IMV liquidé en 2015

(3) provision pour litige Zier

Note 6.7: Charges et produits financiers

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Produit de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	22	22
Coûts de l'endettement financier	-1 366	-1 403	-1 388
Coût de l'endettement financier net	-1 362	-1 381	-1 366
Autres produits financiers			
Incidence de l'évaluation à la juste valeur des dérivés	1 037	210	1 143
Différences positives de change	338	196	139
Autres	5	15	6
Autres charges financières			
Incidence de l'évaluation à la juste valeur des dérivés	0	-49	0
Dépréciation des actifs financiers	0	-25	-122
Différences négatives de change	-517	-591	-311
Autres	-2	-160	-19
Résultat financier net	-501	-1 785	-530

Note 6.8: Résultat par action**Résultat net de base par action**

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Résultat net – Part attribuable au Groupe	2 299	2 694	-629
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	15 793 308	15 399 438	15 309 195
Résultat de base par action (en euros)	0,15 €	0,17 €	-0,04 €

Résultat dilué par action

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Résultats utilisés dans le calcul du BNPA dilué			
Résultat net – Part attribuable au Groupe	2 299	2 694	-629
Total	2 299	2 694	-629
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, retenu dans le calcul du BNPA dilué			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	15 793 308	15 399 438	15 309 195
Actions gratuites, BSA, obligations convertibles	4 836 000	5 198 384	4 776 461
Total	20 629 308	20 597 822	20 085 656
Résultat dilué par action (en euros)	0,11 €	0,13 €	-0,03 €

NOTE 7: PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent :

- l'équipe de direction du Groupe, c'est-à-dire les huit membres du Comité exécutif et le Conseil d'administration
- Media Diamond, coentreprise pour NetBooster entre 8 mai 2014 et le 16 avril 2015.

Note 7.1: Rémunération des cadres dirigeants

Le tableau ci-après présente la rémunération versée aux cadres dirigeants :

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Salaires et autres avantages au personnel à court terme	1 886	1 711	1 487
Indemnité de fin de contrat	0	0	0
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0	0
Paiements fondés sur des actions	86	20	0
Jetons de présence – Conseil d'administration	6	0	0
Rémunération des cadres dirigeants	1 978	1 731	1 487

Note 7.2: Media Diamond

Les transactions suivantes ont été réalisées avec Media Diamond entre le 8 mai 2014 et le 16 avril 2015:

Les services ont été vendus/achetés dans des conditions de marché normales.

<i>en milliers d'euros</i>	2015	2014
Chiffre d'affaires	101	1 843
Total	101	1 843

NOTE 8: ELEMENTS NON COMPTABILISES**Note 8.1: Engagements donnés**

Gage sur instruments financiers constitué en garantie d'une caution bancaire fournie dans le cadre du bail conclu par la Société

La Société a consenti un gage sur des valeurs mobilières de placement pour une valeur totale de 164 K€. Cette sûreté réelle garantit une caution bancaire fournie à la Société pour 328 K€ dans le cadre du bail conclu par elle pour les locaux du 4/6 passage Louis Philippe 75011 PARIS. Cet élément est présenté à l'actif du bilan au poste Actifs financiers non courants.

Note 8.2: Événements postérieurs à la date de clôture**Refinancement de l'emprunt obligataire convertible**

Le 21 mars 2016, NetBooster a annoncé la signature d'un accord de financement de 20,7 M€.

Cette nouvelle ligne de crédit senior garantie est constituée d'une tranche de 10,7 M€ destinée à rembourser les obligations convertibles existantes échues au 23 mars 2016 ainsi que d'autres dettes existantes, et d'une autre tranche de 10 M€ destinée à assurer le plan de croissance externe du Groupe. Cette seconde tranche confirme les ambitions de croissance et de développement à l'international de la direction.

Les conditions de cet accord offrent à NetBooster une grande flexibilité financière. La moitié de ce financement sera supporté par un prêt *in fine* de type Euro PP arrivant à terme en 2022, et pour l'autre moitié sous la forme d'un prêt amortissable classique d'une durée de cinq ans et neuf mois. Le Crédit du Nord a été mandaté comme « Lead Arranger » de la transaction, structurée conjointement avec l'appui du fond NOVI I géré par Tikehau Investment Management. Trois autres établissements bancaires ont également participé à ce financement sous forme de « pool bancaire » : deux grandes banques européennes, BNP Paribas et Société Générale, et l'acteur mondial HSBC.

NOTE 9: PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2015

Nom de l'entité	Siège	% de part.	% de contrôle	Méthode de consolidation
NetBooster SA (NBSA)	4/6 Passage Louis Philippe 75011 Paris	Soc. mère	Soc. mère	IG
Pixidis SARL	4/6 Passage Louis Philippe 75011 Paris	100%	100%	IG
NetBooster Agency Italy Srl	Via Sicilia, 43 4300187 Rome	100%	100%	IG
NetBooster Finland	Bulevardi 2-4 A 00120 Helsinki	100%	100%	IG
NetBooster Spain SL	Plaza de Manuel Becerra, 15 28028 Madrid	100%	100%	IG
NetBooster GmbH	Eschenheimer Anlage 31a 60318 Frankfurt	100%	100%	IG
NetBooster Holding A/S	Pilestraede 521, 3, sal 1112 Copenhagen K	100%	100%	IG
Metapeople GmbH	21 Philosophenweg 47051 Duisburg	100%	100%	IG
Metapeople GmbH Zürich	26 Siewerdstr 8050 Zürich	100%	100%	IG
NetBooster UK Limited	21st floor, Portland House, Bressenden Place	100%	100%	IG
NetBooster MENA	Middle East and North Africa FZ-LLC 3rd Floor Office 304 Building E18 1	100%	100%	IG
NetBooster Sweden AB	Sankt Eriksgatan 63 11234 Stockholm	100%	100%	IG
Media Diamond	Calle Marques de Monteagudo, 22 28028 Madrid	50%	100%	IG
NetBooster Norway	Filipstad Brygge 1 – 2nd floor 0252 Oslo	100%	100%	IG
NetBooster Danemark	Pilestraede 521, 3, sal 1112 Copenhagen K	100%	100%	IG
Metapeople Netherlands	Vredenburg 8c 3511 BA Utrecht	100%	100%	IG

NOTE 10: PASSAGE AUX IFRS

Pour toutes les périodes jusqu'à et y compris l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a préparé ses états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en France (French GAAP). La Société a décidé de préparer pour la première fois ses états financiers consolidés en normes IFRS (normes internationales d'information financière) pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et a choisi le 1^{er} janvier 2013 comme date de première application des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Première adoption conformément à IFRS 1

La norme IFRS 1 impose l'application rétrospective intégrale pour les premiers adoptants. Cette norme prévoit toutefois certaines exemptions volontaires et obligatoires à l'application rétrospective intégrale.

Exemptions volontaires

Les exemptions volontaires adoptées par la Société sont les suivantes :

- *Regroupements d'entreprises*

Selon IFRS 1, un premier adoptant peut décider de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, aux regroupements passés intervenus avant la date de transition aux IFRS. La Société a choisi d'appliquer IFRS 3 de manière prospective à partir de la date de transition. Par conséquent, les regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2013 n'ont pas été retraités, et tout goodwill résultant de regroupements d'entreprises intervenus avant cette date est comptabilisé à la valeur comptable sur la base des principes comptables généralement admis en France.

- *Écarts de change sur conversion des activités à l'étranger*

Selon IFRS 1, un premier adoptant peut décider de considérer comme nuls les écarts de conversion cumulés sur les activités à l'étranger à la date de transition. La Société a décidé d'appliquer cette exemption et a considéré comme nuls les écarts de conversion cumulés sur les activités à l'étranger au 1^{er} janvier 2013.

Exemptions obligatoires

La norme IFRS 1 interdit l'application rétrospective des normes IFRS liées aux estimations, à la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers, à la comptabilité de couverture, au classement et à l'évaluation des actifs financiers et des intérêts minoritaires. Le Groupe a appliqué de manière prospective les dispositions des normes IFRS à ces éléments.

- *Rapprochements French GAAP/normes IFRS*

Lors de la transition aux IFRS, la Société a ajusté certains montants qui figuraient précédemment dans ses états financiers consolidés préparés conformément aux principes comptables généralement admis en France (« French GAAP »). Les rapprochements et notes présentées ci-après montrent l'impact des ajustements effectués par le Groupe dans le cadre de la transition des GAAP aux IFRS :

- sur le bilan, y compris sur les capitaux propres, aux 1^{er} janvier 2013, 31 décembre 2013 et 31 décembre 2014 ;
- sur le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014.

Impact du rapprochement French GAAP/normes IFRS sur le bilan
Rapprochement au 1^{er} janvier 2013

1er Janvier 2013 En millier d'Euros	Norme Française	Obligations convertibles	Factoring	Avantage au personnel	Gain ou perte de change	Contract de liquidité	IFRS
ACTIF							
Actifs non courants							
Goodwill	24 934						24 934
Immobilisations incorporelles	104						104
Immobilisations corporelles	826						826
Actifs financiers non courants	1 408						1 408
Actifs d'impôts différés	1 690	193		4			1 887
Total des actifs non courants	28 962	193		4			29 159
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	34 540		1 219				35 759
Actifs d'impôts courants	255						255
Autres actifs courants	4 212		(1 219)				2 993
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 457						8 457
Total actifs courants	47 464						47 464
TOTAL DE L'ACTIF	76 426	193		4			76 623
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF							
Capitaux propres part du Groupe							
Capital	1 461						1 461
Prime d'émission	27 676						27 676
Réserves et report à nouveau	(14 083)	(387)		(7)	(57)	(24)	(14 558)
Résultat de l'exercice	(3 966)						(3 966)
Écarts de conversion	(57)				57		-
Total des capitaux propres – part du groupe	11 031	(387)		(7)		(24)	10 613
Intérêts minoritaires	-						-
Total des capitaux propres	11 031	(387)		(7)		(24)	10 613
Passifs non courants							
Engagements de retraite	-			11			11
Autres provisions non courantes	11						11
Emprunts	14 345	(1 434)				24	12 935
Instruments financiers dérivés	-	2 014					2 014
Passifs d'impôts différés	25						25
Autres passifs non courants	447						447
Total des passifs non courants	14 828	580		11		24	15 443
Passifs courants							
Emprunts	520						520
Fournisseurs et comptes rattachés	42 349						42 349
Impôts sur le résultat exigibles	286						286
Autres passifs courants	7 412						7 412
Total du passif courant	50 567						50 567
TOTAL DU PASSIF	65 395	580		11		24	66 010
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	76 426	193		4			76 623

Rapprochement au 31 décembre 2013

31 Décembre 2013 En millier d'Euros	Norme Française	Juste valeur	Paiement en actions	Obligations convertibles	Fincloung	Avantage au personnel	Locations	Gain ou perte de change	Contrat de liquidité	IFRS
ACTIF										
Actifs non courants										
Goodwill	20 814	4 120								24 934
Immobilisations incorporelles	94									94
Immobilisations corporelles	923									923
Actifs financiers non courants	806									806
Actifs d'impôts différés	1 252			(115)			4	53		1 194
Total des actifs non courants	23 889	4 120		(115)			4	53		27 951
Actifs courants										
Créances clients et comptes rattachés	28 236				4 057					32 293
Actifs d'impôts courants	512									512
Autres actifs courants	5 253				(2 716)					2 537
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 509									7 509
Total actifs courants	41 510				1 341					42 851
TOTAL DE L'ACTIF	65 399	4 120		(115)	1 341		4	53		70 602
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF										
Capitaux propres part du Groupe										
Capital	1 543									1 543
Prime d'émission	29 368			(99)						29 269
Réserves et report à nouveau	(18 070)		74	(348)		(7)		(57)	(44)	(18 450)
Résultat de l'exercice	(5 243)	4 120	(74)	674		(1)	(107)			(629)
Écarts de conversion	(71)							57		(14)
Total des capitaux propres - part du gro	7 527	4 120		230		(8)	(107)		(44)	11 719
Intérêts minoritaires	-									-
Total des capitaux propres	7 527	4 120		230		(8)	(107)		(44)	11 719
Passifs non courants										
Engagements de retraite	-						12			12
Autres provisions non courantes	719			(653)						66
Emprunts	13 251			(551)						12 700
Instruments financiers dérivés	-			659						659
Autres passifs non courants	223							160		383
Total des passifs non courants	14 193			(345)			12	160		14 020
Passifs courants										
Emprunts	377				1 341					1 718
Fournisseurs et comptes rattachés	37 852								44	37 852
Instruments financiers dérivés	-									-
Impôts sur le résultat exigibles	346									346
Autres passifs courants	5 103									5 103
Total du passif courant	43 678				1 341				44	45 063
TOTAL DU PASSIF	57 871			(345)	1 341		12	160	44	59 083
TOTAL DES CAPITALS PROPRES ET DES PASSIFS	65 399	4 120		(115)	1 341		4	53		70 602

Rapprochement au 31 décembre 2014

31 Décembre 2014 En millions d'Euros	Norme Française	Regroupement d'entreprises	Juste valeur	Paiement en actions	Obligations convertibles	Avantage au personnel	Locations	Gain ou perte de change	Subvention	IFRS
ACTIF										
Actifs non courants										
Goodwill	17 658	(843)	8 119							24 934
Immobilisations incorporelles	448								(40)	408
Immobilisations corporelles	783									783
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	-	85								85
Actifs financiers non courants	621	(78)								743
Actifs d'impôts différés	2 039	(70)			477	5	74		13	2 529
Total des actifs non courants	21 749	(915)	8 119		477	5	74		(27)	29 482
Actifs courants										
Créances clients et comptes rattachés	32 332									32 332
Actifs d'impôts courants	597									597
Instruments financiers dérivés	-	230								230
Autres actifs courants	913									913
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 567									5 567
Total actifs courants	39 409	230								39 639
TOTAL DE L'ACTIF	61 158	(685)	8 119		477	5	74		(27)	69 121
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF										
Capitaux propres à part du Groupe										
Capital	1 602									1 602
Prima d'émission	30 606				(182)					30 424
Réserves et report à nouveau	(23 313)	(899)	4 120	135	362	(8)	(107)	(57)		(10 588)
Résultat de l'exercice	21	14	3 909	(135)	(1 134)	(3)	(41)		(27)	2 694
Écarts de conversion	47							57		104
Total des capitaux propres – part du g	8 963	(685)	8 119		(954)	(11)	(147)		(27)	15 258
Intérêts minoritaires	-									-
Total des capitaux propres	8 963	(685)	8 119		(954)	(11)	(147)		(27)	15 258
Passifs non courants										
Engagements de retraite	-						16			16
Autres provisions non courantes	50									50
Emprunts	11 092				202					11 354
Instruments financiers dérivés	-				1 189					1 189
Passifs d'impôts différés	147									147
Autres passifs non courants	-						222			222
Total des passifs non courants	11 289				1 431		222			12 968
Passifs courants										
Emprunts	1 152									1 152
Fournisseurs et comptes rattachés	38 781									38 781
Instruments financiers dérivés	-									-
Impôts sur le résultat exigibles	258									258
Autres passifs courants	2 714									2 714
Total du passif courant	40 905									40 905
TOTAL DU PASSIF	52 194				1 431	16	222			53 863
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	61 157	(685)	8 119		477	5	75		(27)	69 121

Impact du rapprochement French GAAP/normes IFRS sur le compte de résultat
Rapprochement pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

2013 En milliers d'euros	Norme Française	Juste valeur	Paiement en actions	Obligations convertibles	Avantage au personnel	Chiffre d'affaires	Locifions	Gain ou perte de change	CVAE	IFRS
Chiffre d'affaires	132 755					(18 670)				114 086
Coût des ventes	(98 931)					18 670				(80 261)
Marge brute	33 825									33 825
Avantages du personnel	(24 658)		(74)		(1)					(24 733)
Charges externes	(6 071)						(160)			(6 231)
Impôts et taxes autres que l'impôt sur le résultat	(499)								120	(379)
Autres produits opérationnels	150									150
Autres charges opérationnelles	(102)									(102)
EBITDA	2 645		(74)		(1)		(160)		120	2 530
Dotations aux amortissements	(4 527)	4 120								(407)
Autres produits opérationnels non courants	20									20
Autres charges opérationnelles non courants	(869)									(869)
Résultat opérationnel	(2 731)	4 120	(74)		(1)		(160)		120	1 274
Produit de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	22									22
Coût de l'endettement financier	(604)			(784)						(1 388)
Coût de l'endettement financier net	(582)			(784)						(1 366)
Autres produits financiers	145			1 143						1 288
Autres charges financières	(1 105)			653						(452)
Résultat financier net	(1 542)			1 012						(530)
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-									-
Profit (loss) before tax	(4 273)	4 120	(74)	1 012	(1)		(160)		120	744
Impôt sur les résultats	(909)			(337)	0		53			(1 373)
Résultat de l'exercice	(5 242)	4 120	(74)	674	(1)		(107)		(120)	(629)
Total des autres éléments du résultat global après impôts	-								(14)	(14)
Résultat global de l'exercice	(5 242)	4 120	(74)	674	(1)		(107)		(14)	(643)

Rapprochement pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

2014 En milliers d'euros	Norme Française	Regroupement d'entreprises	Juste valeur	Paiement en actions	Obligations convertibles	Avantage au personnel	Chiffre d'affaires	Locifions	Gain ou perte de change	CVAE	Impôts	IFRS
Chiffre d'affaires	118 068						(18 440)					99 628
Coût des ventes	(81 036)						18 440					(62 596)
Marge brute	34 032											34 032
Avantages du personnel	(22 617)			(135)		(4)						(22 956)
Charges externes	(6 857)							(61)				(6 918)
Impôts et taxes autres que l'impôt sur le résultat	(368)									120		(240)
Autres produits opérationnels	402										(50)	412
Autres charges opérationnelles	(30)											(30)
EBITDA	4 472			(135)		(4)		(61)		120	(50)	4 350
Dotations aux amortissements	(4 426)		3 900								10	(417)
Autres produits opérationnels non courants	3 478	(117)										3 361
Autres charges opérationnelles non courants	(3 184)	(27)										(3 211)
Résultat opérationnel	339	(144)	3 899	(135)		(4)		(61)		120	(40)	4 073
Produit de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	22											22
Coût de l'endettement financier	(553)				(850)							(1 403)
Coût de l'endettement financier net	(531)				(858)							(1 389)
Autres produits financiers	604	210			(653)							421
Autres charges financières	(827)				(108)							(935)
Résultat financier net	(294)	210			(1 701)							(1 785)
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	27										27
Profit (loss) before tax	39	93	3 899	(135)	(1 701)	(4)		(61)		120	(40)	2 315
Impôt sur les résultats	(16)	(70)			667	1		20		(126)	13	376
Résultat de l'exercice	29	94	3 899	(135)	(1 134)	(3)		(41)			(27)	2 694
Total des autres éléments du résultat global après impôts	-								118			118
Résultat global de l'exercice	29	94	3 899	(135)	(1 134)	(3)		(41)	118		(27)	2 812

o Notes relatives aux rapprochements French GAAP/normes IFRS

Note (a) - Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014 concernent Media Diamond et Guava.

Media Diamond

Le 8 mai 2014, la Société a acquis une participation de 10 % dans la société espagnole Media Diamond. Le pacte d'actionnaires comportait également une option d'achat accordée à la Société pour l'acquisition d'une participation supplémentaire de 40 % en mars 2015. Dans les états financiers consolidés établis selon les principes comptables généralement admis en France pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le Groupe n'a pas consolidé Media Diamond dans la mesure où il détenait 10 % du capital et où cette participation est présentée comme un actif à long terme au bilan.

Conformément à IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, il convient d'effectuer une analyse pour déterminer si le Groupe dispose du contrôle, d'un contrôle conjoint ou d'une influence significative sur l'entité détenue pour appliquer le traitement IFRS approprié à la comptabilisation de cette participation.

Au terme de cette analyse, le Groupe a conclu que Media Diamond était une coentreprise et qu'elle devait donc être comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers consolidés en IFRS. Par ailleurs, conformément à IAS 39, l'option d'achat accordée à la Société pour l'acquisition d'une participation supplémentaire de 40 % dans Media Diamond doit être considérée comme un instrument dérivé, évalué à la juste valeur dans le bilan consolidé, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat.

Par conséquent, au 31 décembre 2014, ces changements ont entraîné les évolutions suivantes :

- Le reclassement de la participation dans Media Diamond, précédemment comptabilisé comme actif financier non courant dans le bilan consolidé, dans les rubriques suivantes :
 - Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence, à hauteur de 58 K€, montant qui représente le prix de rachat de la participation de 10 % dans Media Diamond et les coûts d'acquisition liés ; et
 - Instrument financier dérivé, à hauteur de 20 K€, montant qui représente la juste valeur de l'option d'achat.
- Un retraitement de 237 K€ du résultat avant impôt, intégrant les éléments suivants :
 - 27 K€ pour comptabiliser la part du Groupe dans le résultat de Media Diamond pour la période comprise entre le 8 mai 2014 et le 31 décembre 2014, l'augmentation correspondante de la participation étant comptabilisée par la méthode de mise en équivalence au bilan consolidé ;
 - 210 K€ pour comptabiliser le gain résultant de la variation de la juste valeur de l'option d'achat entre le 8 mai 2014 et le 31 décembre 2014, avec une augmentation correspondante de l'instrument financier dérivé dans le bilan consolidé.

L'incidence fiscale afférente, avec une diminution de 79 K€ des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2014, et un effet équivalent sur le résultat net.

Guava

En 2011, à la suite d'une acquisition réalisée de manière progressive, NetBooster détenait une participation de 90,49 % dans le groupe Guava. Le 18 avril 2014, NetBooster a décidé d'acquérir le solde des actions de la société. Dans ses états financiers consolidés établis selon les principes comptables généralement admis en France pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le Groupe a comptabilisé un goodwill supplémentaire correspondant au prix d'acquisition, en tenant compte des coûts liés à l'acquisition, minoré du montant des capitaux propres acquis.

Conformément à IFRS 3, les coûts liés à l'acquisition doivent être comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont encourus. Par ailleurs, les transactions avec des intérêts minoritaires et qui n'entraînent pas de changement de contrôle sont classées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe et entraînent un retraitement de la valeur comptable des participations donnant le contrôle et des intérêts

minoritaires. Tout écart entre le montant de l'ajustement des intérêts minoritaires et la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé dans une réserve séparée dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe.

Du fait de la transition aux IFRS, au 31 décembre 2014, le Groupe a décomptabilisé le goodwill supplémentaire comptabilisé selon les principes comptables généralement admis en France pour 843 K€, ce qui a entraîné les ajustements suivants :

- un retraitement de 144 K€ du résultat net, intégrant les éléments suivants :
 - une charge supplémentaire de 27 K€ correspondant aux coûts liés à l'acquisition qui avaient été capitalisés conformément aux principes comptables généralement admis en France
 - la reprise d'un produit de 117 K€ comptabilisé conformément aux principes comptables généralement admis en France dans la mesure où les pertes antérieures de la filiale avaient été comptabilisées dans leur totalité dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe.
- un ajustement des réserves du Groupe pour le solde.

Note (b) - Dépréciation

Dans les états financiers consolidés du Groupe établis selon les principes comptables généralement admis en France, le goodwill était amorti de façon linéaire. Au-delà de la dépréciation annuelle, le Groupe effectuait des tests de dépréciation à chaque date de clôture afin d'identifier et de comptabiliser les éventuelles dépréciations supplémentaires.

Conformément à IAS 36, le goodwill n'est plus amorti mais il fait l'objet de tests de dépréciation annuels, ou de tests plus fréquents quand des événements ou des changements de circonstances suggèrent une éventuelle perte de valeur. Toutefois, comme cela est précisé dans la note 10.1, la norme IFRS 1 établit que le goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises effectué avant la date de transition aux IFRS est comptabilisé à sa valeur comptable sur la base des principes comptables généralement admis en France, et ne peut pas être retraité de d'un éventuel amortissement antérieur du goodwill. Par ailleurs, dans le cadre de la transition aux IFRS, un premier adoptant doit effectuer un test de dépréciation du goodwill à la date de transition aux IFRS.

Au 1^{er} janvier 2013, ce test n'indique aucune perte de valeur pour le goodwill. Par conséquent, la valeur nette comptable du goodwill comptabilisée selon les principes comptables généralement admis en France à cette date est restée inchangée au bilan d'ouverture dans les états financiers consolidés du Groupe selon les normes IFRS.

Le Groupe a repris les charges de dépréciation du goodwill comptabilisées selon les principes comptables généralement admis en France pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2013, ce qui a entraîné les modifications suivantes :

- un ajustement du montant du goodwill de 4 120 K€ au 31 décembre 2013 et de 8 119 K€ au 31 décembre 2014 ;
- un ajustement du résultat net de 4 120 K€ pour 2013 et de 3 999 K€ pour 2014.

Par ailleurs, des tests de dépréciation ont été effectués aux 31 décembre 2013 et 2014. Ces tests n'indiquent aucune perte de valeur pour le goodwill. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée.

Note (c) – Paiements fondés sur des actions

La Société attribue des actions gratuites et des BSA à ses dirigeants et mandataires sociaux. Dans les états financiers du Groupe, consolidés selon les principes comptables généralement admis en France, les actions gratuites et les BSA n'ont généré aucuns frais et ils ont été comptabilisés comme des augmentations de capital uniquement lors de leur exercice à hauteur du prix d'exercice payé.

Conformément à IFRS 2, les paiements aux employés fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux sont comptabilisés à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'octroi. Cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat consolidé selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition des droits, sur la base de l'estimation par le Groupe du nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue, avec une augmentation correspondante des capitaux propres.

Par conséquent, les ajustements effectués pour le passage aux IFRS ont consisté en un ajustement du résultat net de (74) K€ pour 2013 et de (135) K€ pour 2014, avec un impact correspondant sur les bénéfices non distribués et autres réserves.

Note (d) – Obligations convertibles

Dans ses états financiers consolidés établis selon les principes comptables généralement admis en France, le Groupe a comptabilisé la totalité de ses obligations convertibles en actions dans les emprunts. Par ailleurs, une provision pour non-conversion des obligations convertibles a été comptabilisée en 2013 en raison de la trajectoire défavorable du cours. Cette provision a été reprise en 2014.

En vertu de la norme IAS 39, les instruments financiers composites doivent faire l'objet d'une analyse afin de distinguer et de comptabiliser séparément la composante dette de la part revenant en capitaux propres, le cas échéant. Par ailleurs, les dérivés incorporés d'un instrument financier composite sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Au terme de cette analyse, l'emprunt obligataire convertible du Groupe a été qualifié d'instrument financier hybride et comptabilisé dans les emprunts, l'option de conversion donnant lieu à la comptabilisation d'un dérivé incorporé dans les passifs financiers dérivés. L'évaluation de la dette financière et du dérivé incorporé a été effectuée aux 1^{er} janvier 2013, 31 décembre 2013 et 31 décembre 2014, comme suit :

- Un ajustement des emprunts de (1 434) K€ au 1^{er} janvier 2013, de (551) K€ au 31 décembre 2013 et de 262 K€ au 31 décembre 2014, correspondant à la décomptabilisation de la dette comptabilisée précédemment selon les principes comptables généralement admis en France, compensée par la comptabilisation de l'instrument hôte en IFRS, initialement évalué à la juste valeur, puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Un ajustement des passifs financiers dérivés de 2 014 K€ au 1^{er} janvier 2013, de 859 K€ au 31 décembre 2013 et de 1 169 K€ au 31 décembre 2014, afin de comptabiliser à la juste valeur l'option de conversion incorporée.
- Un ajustement des autres provisions non courantes de (653) K€ au 31 décembre 2013 afin de reprendre la provision pour non-conversion comptabilisée selon les principes comptables généralement admis en France.
- Un ajustement du résultat avant impôts de 1 012 K€ en 2013 et de (1 701) € en 2014, correspondant à la réévaluation des charges d'intérêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé et à la reprise de la provision pour non-conversion constituée selon les principes comptables généralement admis en France.

L'incidence fiscale afférente sur les actifs d'impôt différé était de 193 K€ au 1^{er} janvier 2013, de (115) € au 31 décembre 2013 et de 477 € au 31 décembre 2014, avec un effet équivalent sur le résultat net.

Note (e) – Avantages du personnel

Dans ses états financiers consolidés établis selon les principes comptables généralement admis en France, le Groupe n'a comptabilisé aucune provision au titre des avantages postérieurs à l'emploi et a traité ces éléments comme des engagements hors bilan.

Conformément à IAS 19, le Groupe doit comptabiliser ses obligations au titre des régimes à prestations définies dans le bilan consolidé. Par ailleurs, le coût des services passés et actuels est comptabilisé dans

le résultat net. Les écarts actuariels liés aux obligations au titre du régime à prestations définies sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Par conséquent, ces changements ont eu les effets suivants :

- Un ajustement des avantages postérieurs à l'emploi de 11 K€ au 1^{er} janvier 2013, 12 K€ au 31 décembre 2013 et 16 K€ au 31 décembre 2014 ;
- Un ajustement du résultat avant impôts de 1 K€ en 2013 et 4 K€ en 2014.

L'incidence fiscale afférente sur les actifs d'impôt différé était de 4 K€ au 1^{er} janvier 2013, de 4 K€ au 31 décembre 2013 et de 5 € au 31 décembre 2014, avec un effet équivalent sur le résultat net.

Note (f) – Contrats de location

Dans les états financiers du Groupe consolidés selon les principes comptables généralement admis en France, les loyers (même dans le cas des franchises de loyer) sont comptabilisés en charges suivant les échéances prévues par le contrat de bail.

Conformément à IAS 17, les charges de location et les franchises de loyer doivent être comptabilisées de façon linéaire sur la durée attendue du bail.

Par conséquent, cette transition s'est traduite par un ajustement des autres passifs non courants à hauteur de 160 K€ au 31 décembre 2013 et de 61 K€ au 31 décembre 2014, avec un impact correspondant sur le résultat net, du fait de l'amortissement des franchises de loyer du Groupe sur la durée du bail.

L'incidence fiscale afférente sur les actifs d'impôts différés était de 53 K€ au 31 décembre 2013 et de 74 € au 31 décembre 2014, avec un effet équivalent sur le résultat net.

Note (g) – Écarts de conversion

Dans les états financiers du Groupe consolidés selon les principes comptables généralement admis en France, tout écart lié à la conversion en euros des états financiers des filiales étrangères du Groupe était comptabilisée dans les capitaux propres à la rubrique Écarts de Conversion.

Conformément à IAS 21, les écarts de change résultant de la conversion, dans la devise de présentation, des états financiers de ces filiales doivent être comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Par ailleurs, selon IFRS 1, un premier adoptant peut décider de considérer comme nuls les écarts de conversion cumulés sur les activités à l'étranger à la date de transition (cf. note 10.1).

Par conséquent, ces changements ont eu les effets suivants :

- La décomptabilisation des écarts de conversion cumulés passés, précédemment comptabilisés en capitaux propres, à hauteur de 57 K€ au 1^{er} janvier 2013, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014, avec un impact correspondant sur les bénéfices non distribués et autres réserves.
- La comptabilisation des écarts de conversion dans les autres éléments du résultat global pour (14) K€ en 2013 et 118 K€ en 2014.

Note (h) – Subventions

La Société est éligible au Crédit d'impôt recherche. Pour les exercices clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013, les dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche concernaient les frais de recherche du Groupe. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, ces frais concernent les coûts de développement comptabilisés en actifs incorporels. Dans les états financiers consolidés établis selon les principes comptables généralement admis en France, le crédit d'impôt recherche était comptabilisé au bilan consolidé comme une créance. Lorsqu'il était lié à des charges opérationnelles encourues pendant l'exercice, il était comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Conformément à IAS 20, une distinction doit être opérée entre le crédit d'impôt recherche associé aux coûts de recherche qui ne remplissent pas le critère de capitalisation défini par IAS 38 et le crédit d'impôt recherche associé aux coûts de développement capitalisés. Le premier doit être considéré comme une subvention qui concerne le résultat, et comptabilisé à ce titre dans le compte de résultat consolidé. Le second doit être considéré comme une subvention concernant des éléments d'actif, et comptabilisé à ce titre comme un actif d'impôt différé ou en déduction de la valeur comptable de l'actif et comptabilisé dans le compte de résultat consolidé sur la durée de vie de l'actif amortissable.

Par conséquent, étant donné que le crédit d'impôt recherche pour l'exercice 2014 est considéré comme une subvention concernant des éléments d'actif, le Groupe l'a comptabilisé en déduction de la valeur comptable de l'actif incorporel correspondant, à hauteur de 50 K€. Par ailleurs, l'amortissement de ce crédit d'impôt recherche a atteint 10 K€ en 2014.

Note (i) – Programme de liquidité

En vertu des conditions du programme de liquidité, le contrat correspondant devient résiliable à partir du 24^{ème} mois suivant son entrée en vigueur, c'est-à-dire à partir de mai 2014. Étant donné que la clause de résiliation n'existait pas au 1^{er} janvier 2013 et au 31 décembre 2013, le Groupe a reclassé 24 K€ au 1^{er} janvier 2013 et 44 K€ au 31 décembre 2014 du poste Bénéfices non distribués et autres réserves vers la rubrique Emprunts dans le bilan consolidé selon IFRS. Ces montants correspondent au montant maximal non tiré aux termes du contrat.

Note (j) – Affacturage

Le Groupe a conclu un contrat d'affacturage entre 2012 et 2014. Dans ses états financiers consolidés établis selon les principes comptables généralement admis en France, les créances cédées à la société d'affacturage ont été décomptabilisées du poste Créances clients.

Conformément à IAS 39, le Groupe peut décomptabiliser un actif uniquement s'il cède la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété.

D'après l'analyse des termes du contrat d'affacturage selon les critères des normes IFRS, le Groupe a renoncé à décomptabiliser les créances cédées à la société d'affacturage selon IFRS. Par conséquent, les créances cédées ont été de nouveau comptabilisées dans le bilan consolidé en IFRS et le droit de tirage des lignes de crédit ainsi que le dépôt de garantie ont été comptabilisés en produits.

Note (k) – Produits des activités ordinaires

Dans ses états financiers consolidés établis selon les principes comptables généralement admis en France, le chiffre d'affaires des activités d'achat d'espace a été comptabilisé en totalité dans le compte de résultat consolidé, à l'exception du chiffre d'affaires réalisé auprès des clients français soumis à la loi Sapin, qui n'a pas été comptabilisé dans la mesure où NetBooster agit en qualité de mandataire de ses clients pour les achats d'espaces publicitaires.

Conformément à IAS 18, les produits des activités ordinaires ne comprennent que les entrées brutes d'avantages économiques reçus ou à recevoir par l'entité pour son compte propre. Par conséquent, dans une relation de mandataire, si le Groupe est un mandataire agissant en tant qu'intermédiaire rémunéré à la commission en contrepartie de prestations de services effectuées pour le compte d'un mandant, les montants collectés ne sont pas des produits des activités ordinaires. Dans ce cas, les produits des activités ordinaires correspondent au montant des commissions.

Pour certains autres clients de ses activités d'achat d'espace, le Groupe agit en qualité de mandataire et doit donc comptabiliser le produit des activités ordinaires sur la base du montant net perçu, ce qui se traduit par un reclassement de 18 670 K€ en 2013 et de 19 440 K€ en 2014 du poste Produits des activités ordinaires au poste Coût des ventes.

Note (I) – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

Dans les états financiers du Groupe consolidés établis selon les principes comptables généralement admis en France, la CVAE (*Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises*) était comptabilisée dans le résultat opérationnel.

Conformément à IAS 12, étant donné que la CVAE se base sur la valeur ajoutée, elle rentre dans le champ d'application de la norme. Par conséquent, le Groupe a l'option de présenter cet élément à la rubrique Impôts. De ce fait, dans ses états financiers consolidés établis en IFRS, le Groupe a procédé au reclassement de 120 K€ pour 2013 et 128 K€ pour 2014 du poste Résultat opérationnel au poste Impôts.

NOTE 11: HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-après présente le montant des honoraires des commissaires aux comptes qui figurent dans le compte de résultat consolidé du Groupe pour l'exercice. Ces chiffres s'appliquent aux filiales consolidées par intégration globale.

en milliers d'euros	2015	2014	2013
Audit			
Honoraires des commissaires aux comptes, certification, audit des comptes	-95	-97	-92
- Société mère	-65	-55	-53
- Filiales	-30	-42	-39
Honoraires pour services liés directement à la mission des commissaires aux comptes	-86	-85	-90
- Société mère	0	0	0
- Filiales	-86	-85	-90
Sous-total	-181	-182	-182
Autres services rendus par le réseau des commissaires aux comptes aux filiales consolidées par intégration globale			
Impôt	-3	-2	-2
Autres	-42	-23	-31
Sous-total	-45	-26	-33
Total honoraires commissaires aux comptes	-226	-208	-215